

Une piètre défense

POUR LA POLITIQUE DE "TRIBUT". — UN EXEMPLE TYPIQUE

Les journaux torys de la province commencent à trouver gênante la qualification de "tribut" que tous les gens qui raisonnent appliquent à la contribution de trente-cinq millions de M. Borden.

Et ils essaient d'y répondre par des arguments dont il est facile de montrer la puérilité.

Voici ces arguments :

1o. — La contribution Borden n'est pas un tribut, parce qu'elle est volontaire.

2o. — La marine Laurier est un tribut, parce qu'elle entraîne un paiement annuel à perpétuité pour son entretien.

Quel génie il a fallu pour trouver ça !

La contribution Borden n'est pas un tribut, parce qu'elle est volontaire ? Mais on nous présente cette contribution comme répondant à un devoir que nous avons à remplir. Il est vrai que l'accomplissement d'un devoir est toujours plus ou moins volontaire. Mais cette obligation peut être remplie de deux façons.

Par une "commutation", c'est-à-dire en versant une somme d'argent pour que d'autres soient employés à notre place ;

Ou par l'accomplissement personnel de ce devoir.

Un exemple typique. La ville de Maisonneuve doit à ses citoyens la protection contre le désordre et contre l'incendie. Elle se la doit à elle-même.

Elle est éclairée dans la cité de Montréal. Et il lui paraîtrait peut-être plus facile de payer une somme annuelle à la cité de Montréal, pour que cette dernière se charge de faire la police et de combattre l'incendie sur son territoire.

Ce serait volontaire, n'est-ce pas ? Mais est-ce que ce n'en serait pas moins une taxe, un tribut, payé par Maisonneuve à la cité de Montréal ?

Est-ce cela que fait Maisonneuve ? Oh non ! Les citoyens de Maisonneuve ont trop d'esprit civique pour cela et tiennent trop à leur autonomie. Ils ont organisé leur propre police et leur propre service de pompiers ; ils y emploient leurs concitoyens et l'argent qu'ils paient pour cela reste chez eux. Et leur police et leur service de pompiers sont sous leur propre contrôle. Ce qui n'empêcherait pas que si Montréal venait à avoir besoin d'aide, soit de gardiens de la paix, soit de pompiers, Maisonneuve se ferait un devoir de les lui offrir.

Et au lieu de payer taxe ou tribut à Montréal, la ville de Maisonneuve se glorifie de son autonomie.

Les sacrifices que s'impose Maisonneuve pour sa protection, va-t-on prétendre que c'est là un tribut ?

La marine Laurier comportera, nécessairement, comme la milice canadienne, une dépense annuelle pour son entretien.

Mais le caractère essentiel d'une taxe, d'un tribut, c'est d'être payé à un pouvoir dominant.

Les sommes que le Canada consacra à sa marine, comme celles qu'il consacre à sa milice, seront dépensées par lui, sous son contrôle et pour des services, des fournitures, des constructions, qu'il aura lui-même commandés. Il leur manquera donc le caractère essentiel du tribut.

Tandis que c'est exactement le caractère de la contribution-tribut de M. Borden.

En vérité, était-il besoin de faire ressortir l'absurdité des arguments de la presse conservatrice ? Ils n'ont pas même le mérite relatif d'être plausibles ; et le fait qu'on se les passe d'un journal à l'autre, montre bien à quel degré de pauvreté, et d'asservissement on en est réduit chez les anciens castors.

Et il y a lieu, de plus, de considérer un point que leur raisonnement néglige complètement, quoi qu'il soit d'une suprême importance.

La contribution de trente-cinq millions de M. Borden devra être suivie d'une politique permanente. M. Borden l'a déclaré formellement et tous ses partisans — sauf ceux de la province de Québec — appuient fortement là-dessus !

Or, ou bien cette politique navale permanente consistera en l'établissement d'une marine locale, comme le demande un groupe de conservateurs ; et alors, pourquoi ne pas consacrer tout de suite ces \$35,000,000 de M. Borden à cette marine locale ? Pourquoi ne pas y consacrer tous nos fonds, au lieu d'en donner un si gros morceau à l'Angleterre qui n'en a pas besoin ?

Ou bien, cette politique permanente sera une contribution annuelle ; et alors ce sera la consécration définitive de notre situation de vassaux, de coloniaux, de serfs, de l'Angleterre : ce sera le tribut perpétuel payé à ce pays suzerain dont nous serons les humbles serviteurs.

Qu'on l'envisage de quelque point de vue que l'on voudra, le problème qui se pose n'a que deux solutions :

Le paiement d'un tribut à l'Angleterre ;

Ou la conservation de notre autonomie dans l'empire.

La lutte contre les trusts aux Etats-Unis

UN PROJET DE LEGISLATION

M. Woodrow Wilson, président élu des Etats-Unis, remplit encore les fonctions de gouverneur de l'Etat du New-Jersey, qu'il se propose de n'abandonner que pour aller s'installer à la Maison Blanche.

Et comme gouverneur, il vient de faire présenter à la législature du New-Jersey une série de bills qui donnent une idée de ce que sera son attitude, à Washington, à l'égard des "trusts".

La loi du New-Jersey concernant l'organisation des compagnies à fonds social étant très élastique, on venait de toutes les parties des Etats-Unis, se faire constituer en compagnie sous la loi de l'Etat.

C'est un abus que M. Wilson voudrait faire cesser.

Le premier bill présenté en son nom impose une amende de \$1,000, avec de la prison, à toute corporation, société ou individu qui aura consenti un

arrangement pour limiter la production, augmenter les prix, empêcher la concurrence, même si tel arrangement ne comporte qu'un engagement verbal secret tendant à produire l'un des effets ci-dessus. Les directeurs de compagnies violant cette disposition seront tenus personnellement et individuellement responsables. En outre, la charte de la compagnie pourra être annulée.

Le second bill défend l'émission de titres représentant une valeur fictive de toute propriété et exige une évaluation équitable, de bonne foi.

Le troisième punit de l'amende et de la prison quiconque organise une compagnie dans l'intention de procurer une restriction du commerce ou d'acquiescer un monopole.

Le quatrième révoque la loi autorisant la formation de "holding companies" de compagnies n'exploitant ni commerce ni industrie mais possédant

La subvention fédérale aux bons chemins

L'article suivant de la "Patrie" dénote une étrange mentalité ; nous tenons à le mettre sous les yeux de nos lecteurs qui n'y croiraient pas autrement :

Le "Canada" dit que le Sénat a rejeté la mesure du gouvernement Borden accordant aux provinces des millions pour l'amélioration des chemins, parce que l'opposition était convaincue que les conservateurs se serviraient des octrois aux législatures pour faire de la corruption.

Cet aveu n'est guère favorable à la bonne renommée et à l'indépendance des membres de la Chambre Haute.

Mais tout le monde soupçonnait que la majorité libérale du Sénat, dans cette affaire, a placé les intérêts de son parti au-dessus de ceux du pays.

Le Sénat osera-t-il cette fois-ci montrer autant de partisanerie et tenir une conduite aussi repréhensible ?

D'abord, le CANADA n'a pas dit que le Sénat a rejeté la mesure en question, parce que c'est faux. Le projet de loi portant une subvention pour les bons chemins a été retiré par le gouvernement, précisément parce que le Sénat insistait pour que cette subvention fut accordée aux provinces, et non pas dépensée par lui à sa discrétion. Voilà le fait brutal.

Mais la raison donnée par le confrère, que "l'opposition était convaincue que les conservateurs se serviraient de cet argent pour faire de la corruption, est non seulement légitime, mais est confirmée par l'usage que MM. Rogers, Forget, Pelletier et autres ont fait, dans les élections partielles, des crédits votés ou à voter, pour pratiquer la corruption sur une grande échelle.

Il ne s'agit pas encore une fois, comme le répète fausement le confrère, "d'octrois aux législatures" ; ces fonds devaient être dépensés par le gouvernement fédéral lui-même et c'est cela que voulait empêcher l'amendement du Sénat que le gouvernement n'a pas voulu accepter.

Mais, même en prenant pour avérés les faits tels que les présente le confrère, il n'en resterait pas moins que le Sénat aurait voulu empêcher la corruption. Et c'est de cette proposition qu'il dit :

"Cet aveu n'est guère favorable à la bonne renommée et à l'indépendance des membres de la Chambre Haute", et il en conclut que le Sénat a agi par esprit de parti.

Ainsi, pour le confrère, vouloir empêcher un gouvernement de faire de la corruption avec les fonds du public, c'est faire œuvre de partisanerie.

Cette étrange prétention que le parti conservateur est le parti de la corruption, et que vouloir empêcher la corruption, c'est faire œuvre de partisanerie libérale, était bien inattendue dans les colonnes du confrère. Et nous nous contentons, pour le moment, d'en prendre acte.

Quant à ce que fera le Sénat, à la présente session, nous n'en savons rien ; mais nous croyons probable que si le gouvernement présente la même mesure, elle aura le même sort, et pour les mêmes raisons.

Car pourquoi M. Borden ne ferait-il pas pour les bons chemins ce qu'il fait pour l'Agriculture, remettre aux législatures provinciales le soin d'employer les octrois qui seront votés pour cet objet, qui est sous leur juridiction exclusive ?

En effet, outre la prévention de la corruption par les Rogers et confrères du ministère Borden, il y a une autre grave question en jeu : celle des droits provinciaux.

Et le Sénat est, par définition, le gardien spécial des droits provinciaux. C'est une de ses raisons d'être et sa plus haute fonction ; c'est la raison pour laquelle les sénateurs sont divisés en groupes provinciaux, sans tenir compte du chiffre de la population.

Deux avantages

La politique navale des libéraux donnerait à notre autonomie une affirmation définitive, en même temps qu'elle créerait au Canada une industrie nouvelle.

dant simplement des actions d'autres compagnies. Les compagnies existantes pourront continuer à voter sur les actions qu'elle possèdent, mais ne pourront en acquérir d'autres.

Le cinquième défend aux "mergers" d'absorber d'autres compagnies.

Le sixième exige que toute fusion de compagnies soit préalablement approuvée par la Commission des Utilités Publiques.

Et le septième défend la différenciation dans les prix, sauf les différences légitimes dans le coût du transport.



La Marque de Commerce la plus connue du monde

LYON

PARIS

Rochet-Schneider

Voilà l'Auto qui donne le MAXIMUM sous tous les rapports

- Qualite
- Confort
- Duree
- Solidite
- Elegance

NOTRE SIX-CYLINDRE EST UN CHEF-D'ŒUVRE DE MECANIQUE

AUCUNE COMPARAISON POSSIBLE.

LES PIECES DETACHEES SONT TENUES EN STOCK

Nous n'exposons pas au Salon, mais venez l'examiner et l'admirer au

782 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

TELEPHONE UP 6871

THE ROCHET-SCHNEIDER, Agence Canadienne.

P. JULLIEN CHATEL, Agent Général.

LONDRES

MONTREAL

Un expédient

La politique de tribut de M. Borden n'est qu'un expédient humiliant pour le Canada et qui n'offre aucun avantage permanent pour l'Empire.

Bob

Et tout ce temps-là Bob Rogers est ministre des Travaux Publics, — un portefeuille arraché par les torys à la province de Québec.

Les trois

On admire la part obscure et effacée que nos trois ministres, — Pelletier, Nantel, Coderre ! — prennent aux débats de la Chambre.

Les bons domestiques.
— Votre maître est-il chez lui ?
— Non, monsieur.
— Quand rentrera-t-il ?
— Ah ! ça je ne sais pas... Quand monsieur a donné l'ordre de dire que monsieur n'y est pas, personne ne sait quand monsieur rentrera !

LE CELEBRE VICTROLA

apporte à votre propre foyer les voix des plus grands chanteurs, les accents entraînants des célèbres musiques militaires, les splendides exécutions par les instrumentistes renommés, l'harmonie délicate des quatuors de voix et d'instruments, ou l'humour irrésistible des comédiens en vue et le tout vibrant de vie comme la vie elle-même. Allez à l'un de nos magasins entendre votre musique favorite sur ce merveilleux instrument. Le prix des Victrolas va de \$20 à \$300 ; ils sont vendus avec facilités de paiement (à partir de \$1 par semaine) si désiré. Les Régistres Doubles Victor coûtent 90c les deux sélections. Demandez notre Encyclopédie Musicale de 300 pages avec liste de plus de 5,000 Régistres Victor.

Toujours en stock les régistres français par les artistes français les plus célèbres.



Victor-Victrola Acajou ou chêne \$100

BERLINER GRAM-O-PHONE CO. LTD.

TROIS MAGASINS A MONTREAL :

- 355 Rue Ste-Catherine Ouest.
- 415 Rue Ste-Catherine Ouest.
- 488 Rue Ste-Catherine Est.

- Phone Up 572
- Phone Up 2418
- Phone E. 2972

Ouvert tous les soirs, excepté les Mercredis et Jendis. Récital gratuit quotidien dans la Salle de Concert du Gram-o-phone, à 3 hrs p.m.

CHEZ
FREEMAN LUNCH au COMPTOIR
SERVI PROMPTEMENT
POUR LES HOMMES D'AFFAIRES
PRIX MODERES
REZ-DE-CHAUSSEE EDIFICE TRANSPORTATION, EN FACE DU BUREAU DE POSTE

CHRONIQUE DES SPORTS

UN ECRASEMENT POUR LES QUEBEC

LES CHAMPIONS ONT ETE DEFAITS SUR LEUR GLACE PAR LES WANDERERS. - HYLAND A SCORE HUIT FOIS AU COURS DE LA JOUTE. - LE QUEBEC NE PARAISAIT PAS EN FORME.

Québec, 26. - Le score de 10 à 6 en faveur des Wanderers indique que la joute de samedi dernier a été tout à l'avantage du club montrealais. Les joueurs locaux se montrèrent les supérieurs de leurs adversaires dans la première période, mais ceux-ci les dépassèrent dans les deux autres.

Joe Malone et Marks en enregistrèrent quatre pour leur club et le score final en resta là : Wanderers, 10; Québec, 6.

Voici quel était l'alignement des équipes :

Québec	Wanderers
Moran	Buts
Hall	Points
Mummary	S. Cleghorn
Malone	Ross
Markes	Centre
Hyland	O. Cleghorn
Smith	Ailes droites
Arbitre, R. Percival	Hyland
Assistant, C. Powers.	Roberts

SOMMAIRE

1ère période

1-Wanderers...Hyland... 10-15

2ème période

2-Québec...Smith... 1-40

3-Wanderers...Hyland... 3-20

4-Wanderers...Hyland... 4-45

5-Québec...Smith... 5-14

6-Wanderers...Ross... 6-30

7-Wanderers...Hyland... 7-35

3ème période

8-Wanderers...Hyland... 8-145

9-Wanderers...Ross... 9-3

10-Wanderers...Hyland... 10-2

11-Québec...Markes... 11-1

12-Québec...Malone... 12-1

13-Wanderers...Hyland... 13-2

14-Wanderers...Hyland... 14-2

15-Québec...Malone... 15-1.20

16-Québec...Malone... 16-30

POSITION DES CLUBS

G.	P.	Pour	Ctre	A.J.	Pouro.	
Canadien	7	3	50	39	10	700
Québec	5	4	44	40	11	556
Wanderer	5	4	43	40	11	556
Tecumseh	4	5	32	35	11	444
Ottawa	4	5	44	42	11	444
Toronto	3	7	42	58	10	300

Prochaines parties :

Québec vs Ottawa ; Tecumseh vs Wanderer.

LE CANADIEN ET LE TECUMSEH ONT JOUE EN MAITRES

CE N'EST QU'APRES 17 MINUTES DE JEU SUPPLEMENTAIRE QUE LALONDE A PU DONNER LA VICTOIRE A SON EQUIPE SUR LES INDIENS. - LES FRERES McNAMARA ONT ETE UNE REVELATION. - LES DEUX EQUIPES ONT JOUE A CHANCES EGALES DURANT LA PARTIE.

Les Tecumseh que les uns avaient méprisés et que d'autres paraissaient vouloir ignorer dans la course au championnat de la N. H. A., ont fait une grande impression sur le public-amateur, samedi soir dernier, contre le Canadien. Ils ont non seulement bien joué, mais ils ont été les égaux de ceux qui n'ont réussi à les dépasser qu'après 17 minutes de jeu supplémentaire.

La partie commença à l'heure réglementaire devant une assistance moindre que celle de mercredi dernier. Les Tecumseh se montrèrent dangereux dès la première attaque. Harry Smith et les deux McNamara se déployèrent dès la mise en jeu du couteau et au bout de deux minutes, Lajoie et Lalonde qui jouèrent tout un beau tiré de côté.

beaucoup de travail qu'il couronna par un point qui mit de nouveau le Canadien à l'avantage, quatre minutes avant le son du "gong". Le Canadien conservera-t-il son avantage ? Telle était la question que le public se posait en voyant les équipes revenir sur la glace.

La deuxième période brilla encore par le travail des frères McNamara. Howard mit son club de l'avant, au bout de neuf minutes de jeu. Payan fut alors appelé à remplacer Pitre, mais "Pete" ne fut pas longtemps en scène.

Didier revint sur la glace et signala son retour en égalisant le score "à travers" les McNamara. Le jeu augmenta dès lors en vitesse tout en conservant son caractère de gentillesse. Donald Smith fit alors

Voici quel était l'alignement des équipes :

Canadien	Tecumseh
Vézina	Buts
Dubeau	Points
Lavolette	Couvert
Lalonde	Avants
Pitre	Avants
D. Smith	Avants
Arbitre, H. Pulford	Assistant, J. Brennan.

SOMMAIRE

(1ère période)

1.-Tecumseh-H. McNamara, 2.53.

2.-Canadien-Lavolette, 5.24.

3.-Canadien-Pitre, 3.08.

4.-Tecumseh-G. McNamara, .50.

(2e période)

5.-Tecumseh-H. McNamara, 9.05.

6.-Canadien-Pitre, 2.38.

7.-Canadien-D. Smith, 4.29.

(3ème période)

8.-Tecumseh-H. Smith, 1.40.

(Période supplémentaire)

9.-Canadien-Lalonde, 17.

Score final : 5 à 4 en faveur des Canadiens.



BOVRIL

Un Bon Régénérateur

Une tasse de BOVRIL entre les repas, ou un sandwich au BOVRIL, est un fortifiant. Le BOVRIL contient le meilleur du bœuf sous une forme concentrée.

249-1-87

Pendant ce Temps de Fêtes

BIERES et PORTER GOLD LION

GAGNON & GIROUARD, Agents

450 RUE ST-PAUL MONTREAL

Amusements

ARENA HOCKEY

Mercredi, 29 Janv. - 8.15 p.m.

Tecumseh vs Wanderer

Admission : Entrée Ave. Wood, 50c; entrée principale, sièges réservés, \$1.00; sièges promenade, \$1.25. Sièges à vendre à l'Aréna. 249-1-A

Theatre NATIONAL

CETTE SEMAINE

L'AVENTURIER

NATIONSCOPE Semaine du 27 Janvier

La Voleuse d'Enfants

Drame en 5 actes par MM. GRANGE et THIBAUT. Mme VERREUIL dans le rôle de LA VOLEUSE D'ENFANTS. M. E. HAMEL dans OLIVIER. 248-6-A

PRINCESS - A PARTIR DE DEMAIN

Soir à 8.15. 25c à \$1.50.

"LITTLE WOMEN"

Matinée - Mercredi, Jeudi, vendredi et samedi. Semaîne prochaine - "MUTTY & JEFF". 249-4-A

GAYETY

Kohler, Hall & Morton et les Reines de Paris. Aujourd'hui, Matinée 2.15 p.m., 10c et 25c. Soir à 8.15, 15c & 75c. Matinée des dames tous les jours, (à partir le mercredi et le samedi) 10c. Semaîne prochaine - "The Social Malde".

ORPHEUM 2.10 p.m. 8.10 p.m.

15-25 cts. 15-75 cts

"HOLDING A HUSBAND"

La plus amusante pièce jamais vue ici - 8 - Autres Grands Spectacles - 8

Exposition d'Automobiles et de Camions-Automobiles

APRES-MIDI ET SOIR, du 25 Janvier au 1er Février

AU MANÈGE MILITAIRE

RUE CRAIG

Entrée - - - 50c

248-7-A

ART ASSOCIATION

NOUVELLE GALERIE

Une salle de lecture temporaire a été ouverte MERCREDI, le 25 septembre à 9 a.m. Les galeries resteront fermées jusqu'à nouvel avis.

DEUX MATCHS AU PARC

Cazeaux revient et va lutter ici vendredi contre Joe Leonard. - Tremblay et Butler vont se rencontrer pour la ceinture de la "Police Gazette" et le championnat d'Amérique.

LE PROCHAIN MATCH A L'ALCAZAR

Wm Duchesne s'étant blessé avant-hier, le prochain adversaire de Paradis sera sans doute Jarry. - Le match serait deux dans trois à finir.

LE PROCHAIN MATCH A L'ALCAZAR

Wm Duchesne s'étant blessé avant-hier, le prochain adversaire de Paradis sera sans doute Jarry. - Le match serait deux dans trois à finir.

LE PROCHAIN MATCH A L'ALCAZAR

Wm Duchesne s'étant blessé avant-hier, le prochain adversaire de Paradis sera sans doute Jarry. - Le match serait deux dans trois à finir.

DANS UNE JOUTE CONTESTEE

McGill a défit Varsity de Toronto, samedi après-midi. - Le score a été de 5 à 3. - La joute a été rude.

Toronto, 26. - L'équipe de hockey de McGill a défit celle de Varsity, samedi après-midi, dans une joute contestée. Le score était égal à la fin du temps réglementaire et l'on décida de jouer deux périodes supplémentaires de 5 minutes chacune. Au cours de la première période, McGill compta deux fois dans la seconde. Le score final fut de 5 à 3. La joute fut assez rude. Voici quel était l'alignement des équipes.

CAPABLANCA EN TETE

New-York, 26. - Jose R. Capablanca, le champion cubain, a gagné sa cinquième partie successive dans le tournoi National Américain et reste à l'avantage avec une demi-partie sur Charles Jaffe, de cette ville.

MORT DE M. DROUET

M. André Drouet, professeur d'escrime à la M.A.A., est décédé récemment à l'âge de 31 ans. Il était diplômé des Académies d'Escrime de Paris et fut professeur à l'école Kerchoffer. Ses funérailles auront lieu mardi à 7.30 A.M.

EN TETE DE LEUR SECTION

Les New-Edinburgh mènent dans le district d'Ottawa de la ligue Interprovinciale de hockey.

Ottawa, 26. - Les New-Edinburgh ont pris les devants dans la section d'Ottawa de l'Interprovinciale en triomphant des Stewartons, par un score de 10 à 4.

HYLAND EST EN TETE

Le joueur des Wanderers a devançé Pitre dans le classement des scoreurs de la N.H.A. - Didier, T. Smith et Joe Malone le suivent de près.

Voici le classement des scoreurs jusqu'à date :

Hyland (Wanderer)	19
Pitre (Canadien)	18
T. Smith (Québec)	17
J. Malone (Québec)	16
Lalonde (Canadien)	13
H. Smith (Tecumseh)	12
Darragh (Ottawa)	11
D. Smith (Canadien)	11
Wilson (Toronto)	10
Shore (Ottawa)	9
H. McNamara (Tecumseh)	9
Davidson (Toronto)	8
Markes (Québec)	8
S. Cleghorn (Wanderer)	7
Cameron (Toronto)	7
Foyston (Toronto)	7
Neighbor (Toronto)	6
Ronan (Ottawa)	6
Ross (Wanderer)	6
Russell (Wanderer)	5
Throop (Tecumseh)	4
Payan (Canadien)	3
Roberts (Wanderer)	3
McGiffin (Toronto)	3
Vair (Tecumseh)	3
G. McNamara (Tecumseh)	3
Lowrey (Ottawa)	2
Miller (Wanderer)	2
O. Cleghorn (Wanderer)	2
Lake (Ottawa)	2
Danison (Ottawa)	2

Strike, Westwick, Marshall, Gunn, Crawford et Mummary ont compté chacun un point.

DES COURSES EN RAQUETTES

Celles de l'Union Québec et Lévis ont eu lieu samedi après-midi. - Les frères Picard se sont distingués.

Québec, 26. - Les courses de l'Union locale de Raquettes de Québec et Lévis ont eu lieu samedi après-midi. En voici les résultats :

3 milles. - 1. O. Pelletier, Montcalm ; 2. V. Grenier, Huron ; 3. H. Grenier, Huron. Temps, 23 à 5.

100 verges. - 1. L. P. Picard, Huron ; 2. C. Fletcher, Québec ; 3. J. Snelling, Chateau Frontenac. Temps, 14 à 5 secondes.

220 verges. 1. L. P. Picard, Huron ; 2. H. Picard, Huron ; 3. J. Harrower, Temps, 35 secondes.

1-4 de mille. - 1. E. Picard, Huron ; 2. L. P. Picard, Huron ; 3. C. Fletcher, Québec. Temps, 1.20.

1-2 mille. - E. Picard, Huron ; 2. R. Fletcher, Québec ; 3. G. D. Jackson, Québec. Temps, 3.14.

1 mille à relais. - 1 Huron ; 2 Québec.

COURSES A LACHINE

Des courses au trot et à l'amble auront lieu à Lachine, sur la glace en face de l'hôtel Corona & Prince of Wales, mercredi le 29 janvier 1913.

Voici le programme :

Classe 2.25, trot et amble, bourse, \$50.00.

Classe ouverte "Free for all", bourse \$50.00.

Conditions : Les règlements de la N.T.A. avec exception gouverneront, 4 entrées, 3 trotants, pour chaque course. Honoraires d'entrée 5 p.c. et 5 p.c. additionnel aux gagnants. Bourses divisées en 50, 25, 15 et 10. L'organisation se réserve le droit de changer le programme, et elle ne sera responsable d'aucun accident, 5 secondes allouées aux trotteurs. Première course à 1.30 hrs. précise.

Alexandre LAPLANTE, Président.

J. A. LEPAILLEUR, Secrétaire.

Tél. Bell : Montréal, Westm't, 4552. Lachine, 139

HODGSON S'EST DISTINGUE

Le champion olympique de natation s'est distingué contre l'université de Pennsylvanie. - McGill remporta des honneurs.

Philadelphie, 26. - L'équipe de natation de l'Université McGill a défit celle de Pennsylvanie par 28 points contre 26 dans un concours de natation disputé hier.

Hodgson, le champion Olympique, gagna les 50, 100 et 200 verges. Il agissait comme "ancré" dans la course à relais de 800 dans laquelle McGill remporta une autre victoire.

LES JOUTES DE CE SOIR

Tous les six clubs dans la ligue de hockey de la Cité sont dans une forme excellente pour leurs parties importantes de ce soir.

La deuxième partie au programme entre les Hochelaga et Garnets cause beaucoup d'intérêt.

Les Stars espèrent remporter une victoire décisive sur les Champtres dans la première partie, et les Shamrocks sont très confiants de succès dans leur partie avec les St-Jacques.

Les arbitres seront Newswy Lalonde et Riley Hern.

Les parties seront jouées aux heures suivantes :

8 à 9 p.m. - Stars vs Champtres.

9 à 10 p.m. - Hochelaga vs Garnets.

10 à 11 p.m. - Shamrocks vs St-Jacques.

UN RECORD MONDIAL

Christiania, 26. - Un nouveau record mondial de patinage a été établi aujourd'hui quand Oscar Mathison, le champion Norvégien, a franchi les 1000 mètres en 17-46-10. Le champion russe Ippolitov s'est classé deuxième en 17-37-6-10.

VICTOIRE DES STE-MARIE

Les Ste-Marie se font une réputation au hockey. - Ils ont défit quelques étoiles choisies.

Les Ste-Marie se font une réputation au hockey. Une brillante victoire sur quelques "Étoiles" de la Ligue de la Cité vient de leur créer une place parmi les meilleures équipes intermédiaires de la ville.

Sans doute, habitués aux remparts élevés des ronds couverts, les professionnels furent un peu dépayés sur un patinoir de Collège, à bandes étroites. MM. Matte et Pontbriand trouvèrent moyen quand même de faire de belles passes et d'exécuter de superbes tours de main. M. Leblanc le populaire petit gardien de buts fit des arrêts qui lui méritèrent les applaudissements.

Mais, les "Ste-Marie" étaient en train. Guvremont et Lajoie méritèrent la partie sur une allure de seniors. M. Newswy Lalonde, qui arbitra la partie, reconnut dans ces deux jeunes athlètes, de futurs confrères du "Canadien".

C. A. Laurendeau signala son entrée, au deuxième quart, par un sérié de trois points exécutés coup sur coup.

Quand le sifflet du chronométrateur annonça la fin de la partie, les "Ste-Marie" avaient quintuplé le nombre de points de leurs adversaires.

PPSITION DES EQUIPES

Ste-Marie	Hochelaga
Laurendeau	Buts
Audette	Points
Lajoie	C. Points
Laurendeau	C.A. Centre
Aubin	Aile droite
Guvremont	Aile gauche
Remplaçants :	Bellerose.
Arbitre - N. Lalonde, L. Dandurand.	
Chronométrateurs :	W. Girouard.

1ère période

1. Lajoie, Ste-Marie.
2. Guvremont, Ste-Marie.
3. Guvremont, Ste-Marie.
4. Guvremont, Ste-Marie.
5. Pontbriand, Hochelaga.
6. Lajoie, Ste-Marie.
7. Guvremont, Ste-Marie.
8. Pontbriand, Hochelaga.

2ème période

9. Laurendeau, C.A. Ste-Marie.
10. Laurendeau, C.A. Ste-Marie.
11. Laurendeau, C.A. Ste-Marie.
12. Lajoie, Ste-Marie.

Résultat final : 10 à 2 pour Ste-Marie.

Institut Médical

DES

DRS DORVAL & MALO

SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES

CONSULTATIONS GRATUITES

208 St-Laurant, Montréal

VOIES URINAIRES

Dr. C. Saint-Pierre

Des Hôpitaux de Paris.

741, Bell St. 3255, 455 St-Denis

HOURS de bureaux : 9 à 5 et 7 à 9 p.m.

BUVEZ L'EAU OZONE

PURE ET DELICIEUSE

La semaine parlementaire

LA QUESTION NAVALE EST LAISSEE EN SUSPENS. — LE BILL DES BANQUES. — LA RECIPROCITE AVEC LES ANTILLES ANGLAISES. — M. FOSTER FAIT TAIRE LE MINISTRE DES FINANCES, QUI BOUDE. — L'ELECTION D'ANTIGONISH ET M. ROGERS.

(De notre correspondant parlementaire)

Ottawa, 26. — Comme je l'ai laissé prévoir dans ma dernière lettre hebdomadaire, la question de la marine a été reléguée à l'arrière-plan durant la semaine qui vient de s'écouler pour faire place à plusieurs mesures dont le gouvernement voulait débarrasser le feuillet. C'est ainsi que M. Foster a fait ratifier par la Chambre son traité de réciprocité avec les Indes Occidentales, que M. Burrell a fait adopter sa résolution ayant pour effet d'autoriser le gouvernement à prélever sur les revenus du Canada, durant une période de dix années, une somme de \$10,000,000 pour promouvoir l'enseignement de l'agriculture et enfin que M. White a fait franchir un nouveau stage à son bill révisant la loi des banques.

Le débat sur le projet de loi de M. White a porté presque uniquement sur l'opportunité d'établir une inspection par l'Etat des affaires des banques, de façon à ce que les déposants soient mieux protégés à l'avenir. L'opposition n'a pas manqué de reprocher au ministre des finances d'avoir trop perdu de vue dans son bill, les intérêts des déposants pour ne s'attacher qu'à donner aux banques elles-mêmes de plus amples mesures de protection. M. Jos. Demers, député de St-Jean qui, depuis plusieurs années, réclame, chaque session, une inspection par l'Etat des affaires des banques, a surtout insisté sur cette lacune qui existe dans les amendements proposés et a demandé, en plus de l'inspection par le Gouvernement, que les actionnaires fussent obligatoirement mis au courant des opérations des banques, en prescrivant aux directeurs et aux officiers de la banque de fournir des détails complets sur les opérations de la banque pendant l'année écoulée.

M. Demers verra-t-il enfin se réaliser la réforme qu'il préconise depuis plusieurs années? Le fait que les députés ministériels qui ont pris part au débat se sont presque tous déclarés, eux aussi, en faveur d'une inspection des banques par l'Etat, porterait à le croire. La discussion du bill devant le comité nous renseignera davantage sur ce point.

Les deux derniers jours de la semaine ont été employés à la discussion du bill ratifiant l'entente commerciale conclue l'automne dernier entre l'hon. M. Foster et les représentants des Indes Occidentales.

Comme l'a expliqué le ministre du Commerce, cette entente consiste à accorder une préférence aux Antilles Anglaises sur trois articles différents, mais afin de pouvoir accorder une telle préférence sur les articles en question, à savoir : les graines de cacao, le jus de limon concentré et non raffiné et les citrons frais, articles qui sont actuellement compris dans la liste des entrées en franchise, le Canada devra les grever d'un droit quand ils proviendront de pays étrangers. C'est ainsi que sur les graines de cacao, il y aura un droit général qui ne sera pas inférieur à 75 cents par 100 livres et cela afin de permettre aux colonies qui récoltent les fèves du cacao d'avoir sur cet article un avantage qu'elles n'auraient pas obtenu autrement. Le jus de limon, qui entre maintenant en franchise, sera taxé d'un droit d'au moins 5 cents par gallon et les citrons frais qui sont, eux aussi, acceptés en franchise, seront imposés de 10 p. 100 ad valorem quand ils seront importés des pays étrangers.

Cette entente, d'un autre côté, en plus des changements tarifaires sur ces trois articles, aura aussi pour résultat de nécessiter quelques modifications dans les droits concernant le sucre, le gouvernement, d'après M. Foster ne voyant pas d'un bon œil l'entente d'après laquelle les raffineurs du pays pouvaient jusqu'ici faire entrer au taux préférentiel un montant de produits étrangers égal à 20 p. 100 du produit qu'ils raffinaient dans l'espace d'un an.

Comme on le voit, ce traité de réciprocité avec les Antilles anglaises est, somme toute assez gros de conséquences et la gauche n'a pas voulu ratifier une telle entente sans être certaine de la signification et de la portée de chaque clause. Cette précaution n'était pas inutile car il se trouvait précisément une clause dont le sens était quelque peu ambigu et qui a donné lieu à une assez longue discussion. Finalement, M. Foster a consenti à accepter les vues de l'opposition à ce sujet et à changer la teneur de la clause en question.

A signaler aussi un incident qui s'est produit au cours du débat sur ce bill. Il est remeur que, depuis quelque temps, M. Foster et M. White, le ministre des finances, sont à couteaux tirés; or, M. White venait de se lever pour répondre au Dr Clark

Etats-Unis, lorsque M. Foster interrompit brusquement son collègue et lui fit remarquer sur un ton plutôt acerbe qu'il ne s'agissait pas d'une entente commerciale avec la république voisine, mais d'un traité avec les Indes Occidentales. M. White se rasait sans dire un mot et quelques minutes plus tard il quittait la salle des séances pour n'y plus reparaitre de la journée.

Décidément, elle est belle l'harmonie qui règne dans les rangs ministériels et dans le cabinet en particulier.

Et les choses pourraient bien devenir pires encore après la "bourde" que vient de commettre "Bob" Rogers, l'homme intègre par excellence, lorsqu'il s'agit d'organiser une campagne électorale. Comme le lecteur du "Canada" le sait, il y a quelques semaines avait lieu dans le comté d'Antigonish, N. E., une élection partielle nécessitée par la retraite de M. Girroir, nommé sénateur, par le gouvernement Borden. M. Rogers n'avait rien à voir dans cette élection, puisqu'il s'agissait d'une vacance à la Législature de la Nouvelle-Ecosse, mais ce fut plus fort que lui; il offrit ses services qui furent naturellement acceptés et que pensez-vous que fit alors le héros (?) des élections de Macdonald et de Richelieu? Il fit ce que naturellement il avait fait dans ces deux occasions précédentes, c'est-à-dire qu'il se rendit coupable d'un acte de corruption électorale qui aura certainement sa répercussion en Chambre. Les crédits pour l'année fiscale commençant le 1er avril n'ont pas encore été déposés et encore moins votés par la députation, cela n'empêche pas M. Rogers de faire faire par son secrétaire une liste des sommes d'argent que le gouvernement se propose d'affecter aux travaux publics dans le comté d'Antigonish et de faire distribuer des copies de cette liste au cours de la campagne.

Une telle action de la part d'un ministre de la Couronne serait incompréhensible si elle venait d'un autre que du ministre des Travaux Publics, mais de celui-ci on peut s'attendre à tout. C'est égale, c'est tout de même un peu raide et certains députés conservateurs et non des moindres ne se gênent pas pour désapprouver la conduite de M. Rogers en l'occurrence. Auront-ils le courage, cependant, de faire montre des mêmes sentiments lorsque la question viendra devant la Chambre? C'est peu probable. En attendant, on se chamaille dans la boutique conservatrice et Dieu sait quand la paix sera rétablie. Ce qu'il en "arrache" ce pauvre M. Borden, c'est rien de la dire. Je parle qu'il donnerait bien cher pour être encore dans l'opposition!

Le gouvernement avait pris l'habitude, à la session précédente, lorsqu'une question posée par un membre de l'opposition l'embarassait, de répondre qu'il ne connaissait rien de la chose. Cette année, il semble vouloir employer de nouveau la même tactique si l'on en juge par les réponses faites à certaines questions posées par l'hon. M. Lemieux. Le député de Rouville voulait savoir, par exemple, si le gouvernement était informé que le garde des sceaux de France avait nommé des commissaires pour faire enquête au sujet de certaines souscriptions et émissions placées dans le cours de ces derniers mois sur le marché français. Et le gouvernement de répondre qu'il n'avait aucun renseignement à ce sujet. Même réponse aussi au sujet d'une autre question de l'hon. M. Lemieux à l'effet de savoir si le gouvernement ou un de ses membres avait reçu communication du compte-rendu analytique de l'assemblée générale des obligataires français de la Jubec Railway, Light, Heat and Power Company, tenue à Paris le 7 décembre 1912.

Comme on le voit, le gouvernement est bien peu renseigné ou il veut avoir l'air de ne pas l'être. D'un côté comme de l'autre, son attitude, lorsqu'il s'agit de questions de ce genre, semble pour le moins étrange.

La semaine prochaine, il est probable que le bill naval fera les plus gros frais des débats à moins que M. White ne ramène sur le tapis son bill des banques. Cela pourrait bien arriver, car le gouvernement ne semble pas plus pressé que cela d'entendre l'opposition critiquer son projet de contribution. Il commence à s'apercevoir que ce projet est loin d'être populaire et il semble vouloir retarder la discussion le plus possible. Il arrivera bien un moment, cependant, où il ne pourra reculer; sa chute alors ne sera pas éloignée.

RENE CHEVASSU.

Sables d'Olonne, 26. — La tempête qui sévit depuis deux jours a rompu le digue.

LA GUERRE SERA PROBABLEMENT RECOMMENCEE

LES ALLIES SONT A BOUT DE PATIENCE ET VONT INCESSAMMENT LANCER UN ULTIMATUM A LA TURQUIE. — UN COMITE A ETE NOMME A CET EFFET. — ILS VEULENT EXERCER UNE CERTAINE PRESSION POUR OBTENIR CE QU'ILS DEMANDENT.

La Grèce a soumis aux alliés un plan de guerre qui permettrait à sa flotte d'entrer dans la mer Marmara et d'attaquer Constantinople. — On considère comme inévitable une contre-révolution militaire à Constantinople.

Londres, 26. — Les plénipotentiaires des Balkans ont nommé un comité aujourd'hui, pour préparer une note qui sera remise aux plénipotentiaires, leur expliquant pourquoi la conférence de la paix devait être considérée comme rompue. On espère que la note pourra être soumise à l'approbation de la délégation, lundi soir.

Les alliés veulent ainsi exercer une certaine pression sur les Turcs, dans l'attente d'obtenir tout ce qu'ils convoitent, sans être obligés de recourir aux armes. La séance a duré une heure et demi et les délégués des alliés ont discuté sérieusement la situation. Au cours de la discussion, ils se sont divisés en deux camps. Les uns voulaient rompre immédiatement; les autres voulaient temporiser. Finalement, tous se sont rangés à l'avis des derniers, et c'est alors que le comité fut constitué comme suit: Michel Madjaroff, ministre bulgare à Londres; le professeur Georgios Streit, ambassadeur grec en Autriche; le comte Voinovitch, chef du cabinet monténégrin; et le Dr M. R. Ves Politis, de la délégation grecque. Ce sera aussi la délégation grecque, à cause de ses connaissances de la langue française et du droit international. Il est évident que les alliés cher-

chent à gagner du temps. Ils ne reprendront les hostilités que s'ils y sont absolument forcés. Ils réalisent qu'un revers même partiel leur serait fatal. De plus, ils craignent que la Roumanie, forte de l'appui de l'Autriche, ne cherche à imposer ses volontés à la Serbie et au Monténégro, en ce qui concerne sa neutralité.

On étudie en ce moment un plan de guerre grec. Les troupes des alliés occuperaient la péninsule de Gallipoli et contrôlèrent ainsi les fortifications dans les Dardanelles; ce qui permettrait à la flotte grecque d'entrer dans la mer de Marmara et de menacer Constantinople. Tous ces projets sont subordonnés à la décision des puissances et aux événements de Constantinople, où l'on considère une contre-révolution militaire comme inévitable. Les alliés ne veulent pas être accusés d'avoir précipité les choses. Leurs termes de paix ont été soumis à la conférence, le 23 décembre, et les délégués turcs ont demandé quelques temps pour les considérer. Depuis ce temps les alliés n'ont pas changé leurs termes. Ils ont simplement limité, de même que les ressources de leurs pays, qui ont eu beaucoup à souffrir de la temporisation turque. Lorsque tous les moyens en vue de la paix, auront été épuisés, les alliés reprendront la guerre et ils seront alors inexorables.

La défaite mais pas d'humiliation

Paris, 25. — Halid Bey, l'ancien ministre de l'Intérieur de Turquie, et maintenant président de la Chambre des Députés, est arrivé à Paris, au moment même où se déroulent les événements récents en Turquie, constitués d'une révolte contre la conclusion d'une paix humiliante. "Les Turcs, dit-il, accepteraient la défaite, mais ne peuvent pas abandonner les 80,000 Mahométans qui défendent héroïquement l'ancienne capitale de la Turquie. Les Turcs ont encore 300,000 hommes sous les armes, et ils ne désespèrent pas de sauver la forteresse d'Andrinople."

L'opinion à Berlin

Berlin, 26. — En vue du changement subit de la situation en Turquie, on est d'opinion ici, que l'on devrait donner à la nouvelle administration tout le temps nécessaire pour préparer une réponse aux demandes des nations d'Europe. On croit que c'est aussi l'opinion des Balkans, et qu'ils agiront en conséquence, et attendront encore quelque temps la réponse de la Turquie.

Un cadeau du tzar

Cettinje, 25. — L'empereur de Russie a présenté deux millions de kilogrammes de blé au peuple monténégrin. Le blé est arrivé à Antivari, hier et sera distribué incessamment.

DESORDRES DANS LA RUE

LES GARÇONS DE TABLE EN GREVE ATTAQUENT UN HOTEL.

New-York, 25. — Les grévistes ont causé beaucoup de désordres aujourd'hui. Une bande de garçons de table laissèrent la Waiters Union et se promenaient sur la Broadway. Ils occupèrent toute la rue, et chassaient les passants devant eux. Ils s'arrêtèrent au Hoffman House, et là s'amusaient pendant quelques temps à en bloquer l'entrée. Ils renversèrent la voiture d'un marchand de fruits et s'emparèrent de son contenu. Enfin, quand la police arriva pour les disperser, ils se mirent à lui lancer des oranges et des pommes, et ne se dispersèrent qu'après avoir arrêté la circulation des chars pendant assez longtemps.

COLIS POSTAL ETRANGE

ON ENVOIE UN BEBE PAR LA POSTE.

Batavia, Ohio, 25. — Vernon O Lyttel, facteur de cette place, fut très surpris l'autre jour de trouver parmi ses colis postaux, un beau bébé bien vivant. Il était bien enveloppé, et était adressé à sa grand-mère, Madame Louis Beogle qui demeure à un mille d'ici. Le bébé pesait 10 livres; les frais de poste ne coûtèrent que 50 cents, mais on avait assuré l'enfant pour \$50.00. Il arriva à destination sain et sauf.

LA POLITIQUE CHINOISE

LE PRESIDENT YUAN SHI KAI DEMANDE AUX CHEFS MONGOLS DE RESTER FIDELES AU GOUVERNEMENT.

Pékin, 26. — Le président Yuan Shi Kai a répondu à Kutuktu, le Khan de la Mongolie, qui réclame l'indépendance de sa province. Il lui a dit que l'Urga ne devrait pas être détachée de la Chine, parce que le gouvernement chinois faisait tout en son pouvoir pour maintenir la paix en Mongolie. Il désire éviter la révolte et demande aux chefs mongols d'attendre encore quelque temps les assurant que tous les efforts seraient faits pour maintenir la paix.

Condamné à la prison

In constable est arrêté pour avoir reçu des pots-de-vin.

Vancouver, 26. — W. F. Faulkner, un constable de Vancouver qui a avoué avoir reçu des pots-de-vin, a été condamné à un an de prison.

Elles recommencent la guerre

LES SUFFRAGETTES VONT RECOMMENCER LA LUTTE EN ANGLETERRE.

Londres, 26. — Les suffragettes se sont donné rendez-vous à Londres, et en ce moment concentrent toutes leurs forces sur cette ville. Dans l'espace de 24 heures, de nombreux contingents sont arrivés ici, venant d'Ecosse et des provinces. Ils occupent toute la rue, et chassaient les passants devant eux. Ils s'arrêtèrent au Hoffman House, et là s'amusaient pendant quelques temps à en bloquer l'entrée. Ils renversèrent la voiture d'un marchand de fruits et s'emparèrent de son contenu. Enfin, quand la police arriva pour les disperser, ils se mirent à lui lancer des oranges et des pommes, et ne se dispersèrent qu'après avoir arrêté la circulation des chars pendant assez longtemps.

recommenceront une nouvelle série d'attaques lundi, si on ne leur accorde pas ce qu'elles demandent. Les têtes dirigeantes du mouvement refusent d'accepter les promesses du gouvernement, à ce fait que leurs demandes sont considérées plus tard "Ce n'est là qu'un autre moyen de nous jouer de nouveau", disent-elles.

Il traverse les Alpes en aéroplane

BIELOVUCCI A ACCOMPLI CE DIFFICILE TRAJET, SAMEDI

Domadassola, Italie, 25. — Jean Biélovucci, l'aviateur péruvien, dans une envolée de moins d'une demi-heure, est parti de Brigg, dans le canton de Valais, et traversant les Alpes, il s'est rendu jusqu'ici. Il laissa Brigg à midi et atterrit à 12.25 hrs.

Il suivit exactement la même route que son ami et compatriote, Geo. Chover, en septembre 1910. Chover traversa les Alpes, à cette date, mais s'infligea des blessures si graves en atterrissant, qu'il en mourut peu après.

Les eaux des chutes Niagara

LE COMITE CHARGE DE S'ENQUERIR PAR M. STIMSON, SECRETAIRE DE LA GUERRE, VISITERA LES CHUTES, CETTE SEMAINE.

Washington, 26. — Le comité nommé par le secrétaire de la guerre Stimson, pour faire un rapport sur le problème du détournement des eaux des chutes Niagara et de la conservation du panorama des cataclysmes, visitera les chutes cette semaine pour se renseigner personnellement sur la situation. Le comité se compose du lieutenant-colonel Mason M. Patrick; du lieutenant-colonel Francis J. Kernan et du major Charles Keiler.

Le traité Burton, qui contrôle le détournement de l'eau sur le côté américain de la rivière Niagara, expirera le 4 mars prochain. Le gouvernement de l'état de New-York veut obtenir le contrôle du détournement de l'eau qui est détenu par le gouvernement fédéral. Mais les autorités s'y opposent fortement et maintiennent que le problème est sous la juridiction du département de la guerre, qui contrôle toutes les eaux navigables.

La question de Panama

CE QUE FERA M. WILSON.—LE PRESIDENT TAFT, DEFEND SON GOUVERNEMENT.

Washington, 26. — Le président du comité de la Chambre de Commerce, Adamson, dans une déclaration formelle, aujourd'hui, prédit que la première requête du président Wilson auprès du nouveau Congrès serait pour le passage libre des vaisseaux américains dans le canal de Panama.

Le traité Burton, qui contrôle le détournement de l'eau sur le côté américain de la rivière Niagara, expirera le 4 mars prochain. Le gouvernement de l'état de New-York veut obtenir le contrôle du détournement de l'eau qui est détenu par le gouvernement fédéral. Mais les autorités s'y opposent fortement et maintiennent que le problème est sous la juridiction du département de la guerre, qui contrôle toutes les eaux navigables.

"Si le secrétaire Knox réussit à remettre à plus tard les demandes de l'Angleterre, dit M. Adamson, il nous évitera ainsi beaucoup de trouble, du moins pour le présent. Je ne m'objecterais pas à une dispute avec l'Angleterre si nous avions de bonnes raisons; mais, dans le cas actuel, il serait assurément insensé de notre part de nous brouiller avec elle. Les relations politiques et commerciales des deux pays sont trop étendues, et les difficultés qui surgissent au sujet du canal Panama ne constituent pas une raison suffisante pour que la bonne entente cesse entre ces deux pays."

NAVIRE PERDU

Digby, N.-E., 26. — La golette "Florence May" s'est échouée près de la pointe Digby hier soir. Le vaisseau ne pourra jamais être renfloué, de sorte que la cargaison a été transportée sur le rivage par les pêcheurs de Bayview et de Victoria Beach.

TENTATIVE D'ASSASSINAT

L'ARCHIDUC LOUI SALVADOR DE TOSCANO EST BLESSE PAR UN DE SES EMPLOYES.

Paris, 25. — Une dépêche de Barcelone au "Petit Parisien" annonce une tentative d'assassinat contre l'archiduc Loui Salvador de Toscane. Pendant qu'il se promenait sur ses terres dans les Iles Baléares, un de ses employés tira sur lui avec un revolver.

LA CRUE DE LA SEINE

ON CRAINT UNE INONDATION COMME CELLE DE 1910.

Paris, 25. — Il ne s'en manque que de six pieds pour que les eaux de la Seine atteignent le même niveau qu'elles ont atteint lors de la désastreuse inondation de 1910. Tout le fougère de Bercy est inondé; les dommages sont considérables. Il pleut depuis plus d'une semaine, et si cela ne cesse sous peu, il est à craindre que l'inondation de 1910 se renouvelle.

LES FRANCAIS AU MAROC

UN DETACHEMENT DE SOLDATS FRANCAIS MET EN DEBOUTE LES PEUPLES DE BENIMIGULD ET DE BENIOTIR.

Mekines, Maroc, 26. — L'expédition française sous les ordres du Colonel Rubill a mis en déroute les peuples de Benimiguld et Beniotir et leur a infligé de lourdes pertes. Les Français ont eu quatre morts et dix-sept blessés.

UN GARÇONNET PERD LA VIE

UN GARÇONNET EST TUE PAR UN CONVOI DU GRAND TRONC.

Toronto, 26. — Le jeune fils de John McNaughton de Maple a été frappé et tué par un convoi du Grand Tronc dimanche après-midi. Le train ne stoppe pas à Maple, et c'est en passant devant la gare qu'il frappa le jeune McNaughton qui ne put se sauver à temps. La mort a été instantanée.

Mort de l'hon. M. Matheson

LE TRESORIER PROVINCIAL D'ONTARIO EST MORT, SAMEDI SOIR, A L'AGE DE 76 ANS.

Perth, Ont., 26. — Le lieutenant-colonel Arthur James Matheson, trésorier provincial, et membre de l'administration Whitney, depuis sa formation en 1905, est mort subitement hier soir à sa résidence, sur la rue Gore. Il était âgé de 76 ans. Le Colonel Matheson était revenu de Toronto samedi après-midi, et au commencement de la soirée, il paraissait en aussi bonne santé que d'habitude. Depuis un an, cependant, il n'était pas très bien. Un voyage en Europe, l'été dernier, semblait lui avoir fait beaucoup de bien. Quand il revint de son club, samedi soir, vers 10.30 il fut subitement saisi de douleurs dans la région du cœur, et mourut dans quelques instants.

Les chemins de fer de la N.-A.

ON NOMME UNE COMMISSION POUR ETUDIER LE FONCTIONNEMENT DES CHEMINS DE FER DANS LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Boston, 25. — A une assemblée des gouverneurs, ici, aujourd'hui, il fut décidé que l'on formerait un comité sous le nom de "New England Conference", composé de deux citoyens de chacun des six états, dans le but de trouver une solution satisfaisante, pour le problème de transport de la Nouvelle-Angleterre. Etait présent: le gouverneur Foss, du Massachusetts; Felkerche, New-Hampshire; Fletcher, du Ver-

CARTES Professionnelles

AVOCATS

Beique, Beique & Beique
AVOCATS
CHAMBRE 720
EDIFICE TRANSPORTATION
TEL MAIN 1019
Hon. F. L. Béique, K. C.; D. C. L.
L. J. Béique, L. G. B.
F. A. Béique, B. C. L.

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT
Avocats et Solliciteurs

Edifice de la Banque de Québec, Montréal
Sir L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R.
D. R. Murphy, C.R. L. P. Berard, C.R.
Aat. Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Cussod
AVOCATS ETC.
No 97 rue St-Jacques
Edifice de la Banque d'Hochelega.

Victor Geoffrion, C. R. M. P.
Aimé Geoffrion, C. R.
Victor Cussod, C. R. Phone Main 10

Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Billette & Plimsoil
AVOCATS

EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC
11 PLACE D'ARMES
Tel. Main. 8260-8261-8262.

NOTAIRES

R. GRAND MAISON, L.L.L.
NOTAIRE
TEL EST 3229

PLACEMENTS D'ARGENT
ACHATS DE CREANCES
SUCCESIONS

Bureau : Chambre 17
Bâtisse "La Patrie", Montréal.
Bureau du soir 873 Ave. Laurier Est.
Tel. St-Louis 6461.

EN ROUTE POUR LE LEVANT

DEUX CROISEURS ANGLAIS PARTENT POUR L'ORIENT.

Malte, 26. — Les cuirassés Edouard VII et Zélande sont partis pour le Levant aujourd'hui.

Ils sont brûlés vifs

MORT TRAGIQUE DE TROIS POMPIERS A ST-LOUIS, ILL.

East St-Louis, Ill., 26. — Le lieutenant John Conners, et deux autres pompiers ont perdu la vie, hier soir, dans un incendie qui a détruit l'édifice Elko, sur l'avenue d'Archer.

Les dommages se chiffrent à \$100,000

BLACK AND WHITE de l'Histoire

PAR G. A. DUMONT



SCOTCH

A seul la qualité et la saveur qui contentent le connaisseur. Vieilli dans des barriques à Sherry.

JAMES BUCHANAN & CO., LIMITED
DISTILLATEURS DE WHISKEY ECOSSAIS

D. O. ROBLIN, Toronto
Seul Agent Canadien

MENACES AUX CONDUCTEURS

LES CONDUCTEURS DE TRAMWAYS RECONDUITS PAR LE PUBLIC VONT PRENDRE DES MESURES POUR SE PROTEGER.

Les conducteurs de tramways songent à prendre des mesures pour se protéger contre le public. Il paraît que depuis quelque temps un voyageur dont la correspondance était primée. Le voyageur prétendait qu'il avait attendu le tramway pendant une heure; les autres voyageurs prirent sa part et menacèrent le conducteur qui fut obligé de se soumettre plus en plus fréquentes, dit-on, et tre.

Des scènes de ce genre deviennent les conducteurs vont demander à la compagnie si elle entend mettre en vigueur son règlement qui pourvoit à deux conducteurs sur chaque voiture.

Les chemins de fer français

Paris, 26. — Le rapport du général de la section ouest, des chemins de fer de l'Etat, publié dans le "Journal" officiel, accuse un déficit de \$13,914,785 pour l'année 1911. Le déficit total, durant les trois années que le chemin de fer a été sous le contrôle de l'Etat, est de \$33,346,865.

Les maladies des femmes sont dues à la négligence

Sont promptement guéries et une santé robuste est retrouvée par les Pilules du Dr Hamilton.



Les femmes sont, en général, plus malades que les hommes. Une raison est que leur système est plus compliqué; une autre et plus importante est qu'elles remettent à trop tard les moyens de se soulager. La constipation est au commencement la cause de neuf-dixièmes des maladies des femmes. Le sang devient faible une condition d'épuisement arrive. Considérant leur douceur d'action comme régulateur du système, aucun remède pour les femmes ne peut être comparé aux pilules du Dr Hamilton. Les rognons répondent rapidement l'action guérissable des pilules du Dr Hamilton, et le résultat est ce que vous attendez, la douleur au dos et au côté, l'essoufflement et la constipation disparaissent — les fonctions du corps agissent naturellement; la congestion et la douleur sont prévenues et la santé parfaite revient. Des milliers de femmes heureuses disent que les pilules du Dr Hamilton sont les meilleurs purificateurs du sang, le plus beau rénovateur du teint, le remède le plus sûr pour guérir. Chez tous les marchands, en boîtes de 25c ou cinq boîtes pour \$1.00, frais de poste payés. Catarrhosos Co., Buffalo, N.Y., et Kingston, Canada.

(Suite) No 35
"Me sera-t-il bientôt donné de vous revoir ? disait-elle. Je vous en prie, ne doutez pas, ne doutez jamais de ce cœur qui est à vous ! Croyez que la possibilité que cette affreuse pensée pût effleurer votre âme est ce qui m'est de plus douloureux à supporter. Venez, mon ami, venez, puisque je ne puis aller vers vous !... Sans vous, Serge, les jours me paraissent être des siècles ; mais si vous êtes là, l'exil serait pour moi le plus doux des bouheurs.

"Il y a quelques jours, je voyais passer une chaîne de Polonais que l'on envoyait en Sibérie... Les femmes et les filles de quelques-uns d'entre eux, ont, paraît-il, obtenu l'autorisation de se rejoindre pour partager leur martyre sur l'impitoyable terre d'exil où on les envoie.

"Dois-je vous le dire, Serge ? me le pardonnez-vous ?... J'ai envié ces infortunées. A elles, du moins, il sera permis de vivre sans les tortures de la séparation, de se détourner et de donner chaque jour, mille preuves de leur ardente affection à leurs bien-aimés.

"France demande vingt fois le jour quand son père chéri reviendra. Et à chacune de ses pressantes questions, mon cœur se brise en lui répondant un éternel "bientôt", sans doute.

"Mon bien cher ami, je fais tout ce qu'il est en moi pour rendre notre enfant digne de vous. Je veux qu'un jour, vous ayez le droit d'en être fier, et qu'elle puisse vous dédommager d'un passé douloureux. Elle grandit beaucoup, et chaque jour, sa ressemblance avec mon bien-aimé Serge s'accroît davantage. Il m'est doux de contempler vos traits sur le visage chéri de notre fille, mon ami ! Ici, comme à Pétersbourg, je me plains à répandre vos libéralités, à mettre votre nom sur toutes les lettres comme il est dans tous les cours à entendre s'élever autour de lui un concert de bénédictions. Puisse ces bénédictions du pauvre vous rendre à ma tendresse, et apprendre un jour à mon Serge combien il a été aimé !

A ces affectueuses lettres, à ces longs cris d'amour, le plus souvent le comte d'Annenkoff répondait par un mot laconique et froid. Ses billets, assez rares, étaient plutôt des bulletins de santé qu'autre chose. Et nul n'eût pu soupçonner en lisant ses réponses l'émotion avec laquelle il accueillait le journal hebdomadaire de Gabrielle, lisant et relisant chaque ligne tracée par elle en les couvrant de baisers passionnés.

Combien il fallait que l'orgueil de cet homme et l'attachement qu'il portait à ses souverains fussent puissants pour que, dans une nature de cette trempe, ces deux sentiments pussent triompher de l'amour si profond qu'il conservait à la comtesse !

La servante se retira et la jeune comtesse regarda sa chambre. A la faveur d'un splendide clair de lune, elle découvrit le sillonn marqué légèrement par le traineau qui venait d'emporter le comte, et y attacha longuement ses regards.

En voyant son mari s'éloigner, il lui semblait que la terre s'évanouissait sous elle et qu'une main invisible l'avait transportée dans des régions inconnues où la souffrance et l'abandon lui apparaissent de toutes parts l'oppressant douloureusement.

France reposait, dormant de ce sommeil de plomb qui est un des privilèges de l'enfance ; Gabrielle déposait un silencieux et long baiser sur son front d'ange dont aucun nuage n'avait encore altéré la sérénité ; et, au franchissement de toute nécessité de prendre sur elle, elle se donna le soulagement de laisser couler ses larmes sans contrainte.

Elle pleura ainsi fort longtemps sans faire aucun effort pour s'en empêcher. Pourquoi, du reste, aurait-elle fait cet effort ?... N'était-elle pas seule, bien complètement seule maintenant ? n'ayant pour témoin que le divin Crucifix, qui, lui aussi, pleura aux jours de sa vie mortelle et dont les lèvres compatissantes ont laissé tomber cette parole incompréhensible du monde, mais chère aux âmes souffrantes : "Bienheureux ceux qui pleurent."

Elle se releva fortifiée et prête pour la lutte toute de patience qui allait devenir sa vie. Puis, comprenant que pleurer ne dispense pas d'agir, elle commença par ordonner sa vie de façon à ce que l'éducation de France ne souffrit en rien de ce changement. Elle ne voulait pas que son enfance fut attristée de l'exil auquel elle était soumise, ni que sa jeune âme conservât la moindre amertume contre ses souverains.

(A suivre)

En 1844, il fut élu d'abord député de Montréal et ensuite de Portneuf. En 1848, il fut élu député de Shefford, et il occupa la charge de solliciteur-général dans le deuxième ministère Lafontaine-Baldwin. Il fut également partie, comme procureur-général, du ministère Hincks-Morin. C'est M. Drummond qui soumit le bill abolissant la tenure seigneuriale et le fit adopter par l'Assemblée législative ; le Conseil législatif en rendit le bill. En 1861, il fut élu député de Rouville, et il entra, en 1863, dans le cabinet McDonald-Dorion. Ayant été vaincu dans le comté de Jacques-Cartier, aux élections générales suivantes, il donna sa démission comme ministre et il fut élu juge de la cour d'appel, chargé qu'il occupa jusqu'en 1875. Il est mort le 24 novembre 1882.

Le juge Sir Antoine-Almé Dorion est né le 17 janvier 1815, à Sainte-Anne de la Pérade. Il fit ses études au collège de Nicolet et il entra au barreau en 1842 ; en 1863, il était nommé conseil de la reine et créé chevalier en 1877. Il fut élu au parlement du Canada pour la ville de Montréal en 1854 et il siégea jusqu'en 1861 ; démissionnaire à cette date, il se présenta dans le comté d'Hochelega et il fut élu ; il repréenta ce comté jusqu'à l'Union, et après l'Union, jusqu'en 1872, où il fut élu pour Napierville. En 1853, il entra au Conseil législatif dont il ne fit partie que deux jours, lors du fameux "double bluff". En 1862, il fut nommé secrétaire provincial ; procureur-général pour le Bas Canada de mai 1863 à mars 1864. Lors de l'avènement au pouvoir du cabinet Mackenzie, il fut nommé ministre de la Justice, le 27 novembre 1873, au lieu de son poste de juge et de son poste de député de la cour de la province de Québec et président de l'Association des Hautes Ecoles et les termina à l'Université McGill. Admis au barreau en août 1850 et fait conseiller de la reine en mai 1873. Il fut élu député du comté de Yamaska, à l'Assemblée législative, à trois reprises différentes (1875-78-81). Dans les cabinets de Mousseau et de Mousseau, il occupa le poste de trésorier provincial. Il se retira ensuite de la politique pour devenir juge de la cour du Banc de la Reine. Nommé officier de la Légion d'honneur, en novembre 1882, sur la proposition de M. E. Duclercq, alors premier ministre de France.

Le juge Guggles Church descendait d'une ancienne famille de loyalistes américains et il est né à Ottawa. Il suivit d'abord les cours du collège de Nicolet (Cobourg) et ensuite de l'Université McGill. Après son admission au barreau, il se jeta dans la politique, et, en 1875, ayant été élu député du comté de Pontiac, il fut fait procureur général de la province.

Le juge Joseph Alfred Mousseau naquit à Berthier, en 1838. Il étudia le droit sous MM. L. A. Olivier, T. K. Ramsay, L. T. Drummond et L. Bélanger. Il fut admis au barreau en 1872 et fut nommé conseiller de la reine en 1873. Journaliste de talent, il fut l'un des fondateurs du "Colonisateur" (1862) et de "l'Opinion Publique" (1870). Il fut élu député de Bagot, au parlement fédéral, à trois reprises consécutives, en 1874-78-82.

En 1881, M. Mousseau fut fait secrétaire d'Etat. En août 1882, il résigna cette charge en faveur de sir Joseph Adolphe Chapeau, et il fut nommé, en remplacement de ce dernier, premier ministre à Québec.

Le comte de Jacques-Cartier, dans le comté de Jacques-Cartier, en août 1882 et en octobre 1883. Dans le cours de 1884, M. Mousseau accepta le poste de juge. Il est mort le 30 mars 1886.

Le juge Frederick W. Torrance est né à Montréal, en 1823. Il étudia successivement au collège de Nicolet, à l'Université d'Edimbourg (Ecosse) et à Paris. Il revint à Montréal en 1844, il se mit à étudier le droit chez M. Duncaun Fisher et le droit chez M. Smith. Il est admis membre au barreau en 1848 et fait juge de la cour Supérieure en 1871. A sa mort, arrivée le 2 juillet 1887, il légua toute sa fortune, évaluée à \$70,000, à l'Université McGill.

Le juge M. Mackay, né à Montréal en 1816, fut admis au barreau en 1837. Lors des troubles de 1837-1838, il fit du service parmi les volontaires. En 1856, il fut nommé commissaire pour la refonte des statuts provinciaux. Il est nommé conseiller de la reine en 1887 ; précédemment il avait été élu du Barreau, de 1868 à 1882. Il occupa la charge de juge. Protecteur des Arts, il a été nommé président de l'Association des Arts de Montréal, en 1882. Il est décédé le 23 février 1885. Par son testament il donna sa bibliothèque à l'Université McGill et une forte somme à l'Institut Frazer.

Le juge Maurice Laframboise, est né à Montréal, le 18 août 1821, et est mort à la même ville, en février 1887. Il fit ses études au collège de Montréal, et fut admis au barreau en 1843. Il exerça d'abord sa profession à Saint-Hyacinthe, pendant plusieurs années, en seclété avec MM. Papineau et Bourgeois. Il repréenta le comté de Bagot, au parlement des provinces unies, de 1857 jusqu'à l'époque de la confédération. Dans les élections qui suivirent ce changement politique, il se présenta à nouveau à Bagot, mais il fut défait. Il se présenta ensuite dans le comté de Shefford dont il fut élu député de 1871 à 1878. A la fin de cette dernière année, le 7 octobre, il devint juge de la cour Supérieure. Dans le ministère McDonald-Dorion (1863-64) il avait été commissaire des travaux publics.

Le juge Sir Francis-Gonschalch Johnston est né à Bedfordshire (Angleterre) le 1er janvier 1817. Il était le fils d'un officier du 10e hussards. Il fit une partie de ses études en Angleterre et l'autre à Saint-Omer (France). C'est en ce pays qu'il apprit la langue française qu'il parlait aussi bien que sa langue maternelle. Il commença ses études de droit après son arrivée à Montréal et fut admis au barreau en 1839.

Précédemment, il avait servi comme clerc de la cour martiale pendant les procès des prisonniers de 1837. Il fut fait conseiller de la reine en 1847, et nommé comme tel du nouveau en 1853, après avoir été suspendu pour ses idées annexionnistes. Il commença d'abord à siéger comme juge et recorder Rupert's Land, avec résidence à Fort Garry, maintenant en Saskatchewan.

Il fut élu député de la division de Montréal pendant plusieurs années. Dans cette dernière division, M. L. A. Jetté le battit en 1872. Il se fit réélire ensuite dans le comté de Provencher. Sir Georges avait été créé baronnet par la reine Victoria, et fait chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, par l'Espagne, (1872).

(A suivre)

nant Winnipeg. Il revint à Montréal quelques années plus tard et fut nommé avocat de la couronne. En novembre 1864, il repréenta la couronne dans la cause des "raiders" de Saint-Albans. L'année suivante, il devint juge puisé de la cour Supérieure et, en 1889, juge en chef de la même cour. La reine l'éleva au titre de baronnet l'année qui suivit son élevation. En 1870, après les troubles provoqués par Riel dans le Nord-Ouest, le gouvernement fédéral chargea Sir Francis d'aller régler le différend entre les métis et la couronne. Il remplisit bien sa tâche, que le gouvernement lui offrit la charge de lieutenant-gouverneur des nouveaux territoires annexés, mais il déclina cette offre pour revenir à Montréal où il est mort le 27 mai 1894. Ce fut l'un des juges les plus brillants et les plus savants du barreau canadien.

Le juge J. J. Curran naquit à Montréal, le 22 février 1842. Il commença ses études classiques au collège Sainte-Marie et il les termina au collège Saint-Joseph (Ottawa). Il étudia le droit sous MM. Binaud Devlin, T. J. J. Loranger et Andrew Robertson. Admis au barreau en 1863, il ne tarda pas à briller comme chimiste et orateur de talent. En 1874, il brigua les suffrages populaires dans le comté de Shefford, mais il fut défait par son adversaire, l'hon. L. S. Huntington. Aux élections de 1882, il fut élu député au parlement fédéral pour la division centre de Montréal ; le 22 février 1887, il fut réélu de nouveau pour la même division. Il devint juge de la cour supérieure en octobre 1895.

Le juge Olivier-Elzéar Perrault de Lincourt est décédé le 21 janvier 1870, à l'âge de soixante-trois ans. Il était le fils de M. Jean-Olivier Perrault, en son vivant juge de la cour du banc de la reine, à Québec. Il avait épousé Mlle de Montanach, dont la mère était la fille du baron Grant de Longueil.

Le juge Alexandre Cross vit le jour à Lanarkshire (Ecosse), le 22 mars 1821, et est mort à Montréal, le 17 octobre 1895. Il vint au Canada avec son père qui s'établit à Châteauguay (1826). Durant les troubles de 1837, il servit comme volontaire, sous le colonel Maitland. Il fut reçu avocat en 1844 et pratiqua sa profession d'abord en société avec M. Duncaun Fisher et, plus tard, avec M. James Smith. En 1864, il fut fait conseiller de la reine et, en 1877, juge de la cour du banc de la reine. C'était un juge studieux et ayant des goûts littéraires.

Le juge N. F. Rainville est mort à Paris, le 7 février 1891. Sa nomination comme juge datait de février 1876. A l'époque de sa mort, il avait résigné sa charge, pour cause de maladie.

Le juge Baby a été élu député de Joliette, au parlement fédéral, en 1872 et en 1874. En février 1889, il a été créé chevalier grand-croix de Saint-Grégoire le Grand. Chercheur infatigable, il a contribué par beaucoup à l'avancement de la Société des numismates et des antiquaires, dont il a été président en 1887.

Le juge Thomas-J. J. Loranger est mort le 18 août 1885. Il fut créé commandeur de l'ordre de Pie IX en 1872. C'était un orateur brillant et un juge savant.

Le juge Samuel Cornwallis Monk est né à Halifax, en 1813, et est décédé le 29 octobre 1888. A dix-huit ans, il vint à Montréal et il commença l'étude du droit chez M. Buchanan et fut admis au barreau en 1836. Lors des troubles de 1837, il se fit volontaire et lord Colborne lui donna le brevet de capitaine.

Le habile avocat, il défendit les patriotes devant la cour martiale et il fut libéré plusieurs fois. En 1854, il fut créé conseiller de la reine et avocat de la couronne pour le district de Montréal. Le gouvernement le nomma, en 1859, juge de la cour supérieure, et en 1868, il fut promu à la cour du banc de la reine. M. Monk était né protestant, mais, environ vingt ans avant sa mort, il avait embrassé le catholicisme.

Le juge Michel-Joseph-Charles Courso est né à Amherstburg (Ontario) le 20 octobre 1819 et est mort le 4 août 1883. Il fit ses études au collège de Montréal et fut admis au barreau en 1841. M. Courso fut nommé coroner-joint en 1848, charge qu'il abandonna en 1878, pour se faire élire député de la division est de Montréal au parlement fédéral. Il fut aussi inspecteur de la police de Montréal de 1856 à 1876 ; juge de session de la paix (1870), fondateur du régiment des chasseurs canadiens, à la tête duquel il combattit l'invasion fétienne (1866) ; maire de Montréal (1871-72). En cette dernière année, Charles II, par le gouvernement espagnol, pour avoir empêché des enrôlements de volontaires devant aller combattre pour les insurgés de Cuba. Nous allons maintenant faire une incursion parmi les avocats du barreau dont les noms sont bien connus.

L'hon. Louis-Joseph Papineau est né à Montréal, le 7 octobre 1786, et est décédé à Montebello le 28 septembre 1871. Il fit ses études au séminaire de Québec. En 1809, le comté de Kent (maintenant Chamblay) l'élit député au parlement. Lors de l'invasion américaine de 1812, il fut fait capitaine de milice et il fut comme tel son pays pendant trois ans. En janvier 1815, il est nommé président de la chambre, en remplacement de M. Panet. C'est de cette année que date réellement la carrière politique de M. Papineau. Après la défaite des patriotes à Saint-Charles (1837), sur les instances de ses amis, il passe deux ans aux Etats-Unis et ensuite huit ans en France. Après un retour au Canada (1844), il fut réélu de nouveau au parlement. Il renouça à la politique en 1854. M. Papineau est un des hommes qui ont joué un rôle important dans la politique canadienne.

Sir George-Etienne Cartier, naquit à Saint-Antoine de Richelieu, le 6 septembre 1814, et est mort à Londres, le 20 mai 1873. En 1837, comme patriote, il prit part à la rébellion. Il entra dans la vie politique, comme député de Verchères, en 1848, et la mort seule y mit un terme. Il fut élu à tour secrétaire provincial, procureur-général, inspecteur-général et ministre de la milice. Il fut député de la division est de Montréal pendant plusieurs années. Dans cette dernière division, M. L. A. Jetté le battit en 1872. Il se fit réélire ensuite dans le comté de Provencher. Sir Georges avait été créé baronnet par la reine Victoria, et fait chevalier de l'ordre d'Isabelle la Catholique, par l'Espagne, (1872).

(A suivre)

VENTE PUBLIQUE

A L'ENCHERE DE TOUT LE RESIDU DU VILLAGE PARENT COMTE DE CHAMPLAIN (dans le canton Lamy) Consistant en 5 grands blocs de terre d'une superficie globale de 1103 acres.

A un point divisionnaire des plus importants sur Le Transcontinental, à 243 milles N.-O. de Québec.

MARDI, le 25 FEVRIER 1913
A 10 Hrs A. M.
AUX Edifices du Parlement A QUEBEC
Dans la grande salle des bills privés

Elz. Miville Dechêne, Sous-Ministre, 248-25-20-1-5-8-12-15-19-26-7

COURRIER DE FRANCE

NOUVELLES DE PARIS ET DES DEPARTEMENTS

Paris, 26. — M. Fallières a rendu visite aujourd'hui à M. Poincaré. Le président qui s'en va et celui qui arrive se sont entretenus longuement sur un ton très cordial.

Paris, 26. — La chambre a décidé que le 18 février, jour de la prise de possession du fauteuil présidentiel par M. Poincaré, serait un jour férié.

Paris, 26. — Deux élèves d'une institution de jemes gens sont morts aujourd'hui, après avoir absorbé, dit-on, de la cocaine.

Paris, 26. — Le niveau de la Seine est stationnaire, mais le courant est très rapide. Quelques accidents sans grande importance se sont produits aujourd'hui sur les bas quais.

Paris, 26. — Dans la région, la Marne menace les rivières. Ceux-ci ne cachent pas leur inquiétude. Le préfet a fait prendre des mesures.

Tours, 26. — Le parquet a ouvert une enquête sur des actes de vandalisme dont fut le théâtre le cimetière de Beaulieu. Des inscriptions obscènes furent relevées sur des tombes.

ST-JEAN, QUE. (Correspondance spéciale) St-Jean, 26. — Une requête faite par Joseph Hébert sera plaidée demain matin en cour supérieure pour demander l'émission d'un bref d'interdiction dans le but d'empêcher M. Lemoine de construire son pont. De plus, les entrepreneurs Quinlan et Robertson ont fait signifier aux deux villes de St-Jean et de Berthier par lequel ils mettent en demeure les deux corporations de signer les contrats d'entreprise de ce pont. Ce contrat leur est dû par une résolution adoptée par les deux conseils en assemblée tenue le 23 décembre dernier. Les secrétaires et les maires ont refusé de signer.

—Un caucus a eu lieu dimanche, lundi et mercredi, dans le but de choisir des candidats aux élections municipales. Aucune décision n'a été prise définitivement.

—Les raquetteurs du club "Champlain" ont accepté l'aimable invitation du club "Tuque-Rouge" de Sherbrooke pour samedi et dimanche prochains. Les membres partiront de St-Jean à 5.57 hrs p.m., via C. P. R., pour revenir dimanche soir à 5.20 hrs ou lundi matin à 5.57 hrs.

—Plusieurs cas de picote sont déclarés en cette ville et quatre maisons sont placardées. On espère enrayer la maladie.

AIEULE PREHISTORIQUE

C'est en Angleterre dans le comté de Sussex que l'on vient d'exhumer l'unique vestige qui demeure de cette Ève anté-diluvienne. Son crâne a été découvert par le docteur Smith Woodward, du Muséum de South Kensington qui l'a présenté à la Société de géographie.

Elle ressemblait quelque peu au chimpanzé ; son corps était probablement couvert de poils. Elle ne pouvait parler, mais quand elle débattait, elle faisait entendre d'étranges grognements. Quand elle avait faim, elle arrachait des racines et des légumes du sol et les dévorait tout crus. Vivant parmi les rocs, une peau grossièrement façonnée en forme de manteau la protégeait contre le froid. Elle vivait à l'époque pléistocène. Le lit de la mer du Nord et du "Chan nel" était alors de la terre ferme, arrosée de nombreuses rivières. Son crâne est le plus ancien qu'on ait découvert jusqu'ici et appartient au type le plus primitif d'humanité.

—Ces chauffeurs de taxis sont d'une innocence. Ils s'imaginent vraiment qu'ils sont d'une race supérieure et que les piétons sont au-dessous d'eux. —Ça arrive si souvent !

LA PESTE BLANCHE

On a écrit des volumes sur la nécessité de combattre. A outrance la peste blanche, qui, tous les ans, tue des milliers de malades, par suite de l'ignorance ou du mépris des avis de la faculté qui prescrit de soigner sans délai tout commencement de rhume. Quelques doses de Baume Rhumal, le spécifique des Maladies de poitrine, préviendraient le danger de la fatale consommation. En vente partout à 35c la bouteille.

DUNLOP Traction Tread

L'EMPREINTE DU PNEU SUR LA ROUTE

Cherchez sur l'asphalte ou dans la boue l'empreinte du Dunlop Traction Tread. C'est le "V" signe du confort. Pas de chaînes, pas de dérapage.

Voyez votre Homme De Garage

249-1-2-3-4

Si Nerveux Qu'il Ne Pouvait Dormir Un traitement de trois mois de "Fruit-a-tives" l'a guéri

Kincardine, Ont., 12 sept., 1910. "Les effets de Fruit-a-tives" sur l'insomnie, la nervosité et l'état débilité du système, sont si remarquables...

CARNET MONDAIN

Prochain mariage On annonce pour le 3 février prochain, le mariage de Mlle Yvonne Myre dit Pearson avec M. Louis Carboneau, tous deux de cette ville.

Réception au Ritz-Carillon

A l'heure du thé, samedi après-midi, tout le monde élégant de Montréal se réunissait dans la ravissante salle de bal de l'hôtel Ritz-Carillon...

La salle, idéale pour ce genre de réception, offrait un très joli coup d'œil. Un buffet, recouvert des plus adouces tapisseries, était dressé en milieu de la chambre...

Parmi les personnes présentes on a pu remarquer: Sir Alexandre et Lady Lacoste, Madame Lavergne, le juge et Madame Choquet, le Consul Général de France et Madame Bonin, M. et Mme Hosmer, Sir Hugh et Lady Graham, le Consul Allemand et Madame Lang, le Consul d'Autriche et Madame de Hann, Madame Robert Taschereau, le Sénateur et Madame Casgrain, M. et Mme Gérin-Lajoie, l'bon M. et Mme Péroudeau, Madame Leblanc, Madame Jérôme, D'Arcy, M. et Mme J. G. Ross, Madame Arthur Boyer, le juge et Mme Greenfield, M. et Mme S. B. White, M. A. W. Atwater, K.C., Mme Laflamme, M. et Mme Macarow, etc., etc.

"L'INTERPRETE"

A Longueuil, par l'Association Dramatique de Montréal (incorporée).

La tombola organisée au profit de l'Hospice de Longueuil rencontre un encouragement précieux et les organisatrices ont raison d'être fières du résultat obtenu jusqu'à date. Les fêtes se termineront le 31 janvier courant. Mercredi soir, la soirée est sous les auspices d'amateurs de Montréal, qui jouent la délicieuse comédie de Denizot, intitulée "L'Interprete". On y applaudira quelques membres de l'Association Dramatique de Montréal (incorporée), au nombre desquels nous relevons les noms de MM. A. Labelle (Gervail), T. Chamberland (Barbillon), L. Meunier (Capricap), C. J. Gauthier (Grosbois), C. Emile Gauthier (Camille), C. Léonard (François), J. Bernard (le facteur) etc.

MM. Gauthier et Meunier ne sont pas des inconnus pour le public de Longueuil, qui a déjà eu l'occasion de les applaudir en maintes circonstances. Nul doute que les spectateurs leur feront fête, mercredi soir, de même qu'à leurs camarades, qui se sont mis si cordialement à la disposition des organisatrices de cette œuvre de charité.

L'entrée n'est que de dix sous.

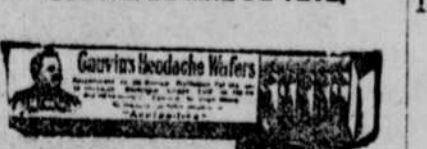
LES PAPILLONS NATURALISES

Un des nouveaux caprices de la mode est de monter en bijouterie les ailes diaprées et multicolores de gros papillons pris sous des ciels lointains et réservés jusqu'ici aux collectionneurs. L'un de ces bijoux est une épinglée ou des broches en les entrelaçant entre deux feuilles très minces de cristal serties d'un rang de petits diamants tout autour. Les couleurs brillantes des ailes miroitent à travers le cristal et donnent l'impression de pierres précieuses.

LES PERSONNES SUIVANTES A LA MIGRAINE

en autres formes du Mal de Tête, s'accompagnent de souffrances accablantes, intolérables, avec maux de gorge, vomissements, malaise général, — qui font de la vie un véritable enfer, — on faisant usage des

Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE



Soulagement en quelques minutes et prompt guérison ainsi que l'attestation des milliers de personnes redoublées à ce remède scientifique de leur retour à la santé. Cher Monsieur Gauvin, Je me suis servi de vos cachets contre le mal de tête et j'ai obtenu un soulagement immédiat. Je vous en remercie de tout coeur. M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste, 250 Rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

CHEZ LES OUVRIERS

La quatrième Convention annuelle des ouvriers textiles d'Amérique qui font partie des Travailleurs Industriels du monde, (Industrial Workers of the World) s'est terminée, cette semaine, à New-Bedford, après avoir obtenu un succès inespéré. Quarante-cinq délégués y assistaient, représentant 10,350 membres, en règle. Ces 45 délégués représentaient les unions locales de Lawrence, de Lowell, de Providence, Woonsocket, New-Bedford, Philadelphia, Fall-River, Boston, Little Falls, Ware et Atlantic City.

Les principales résolutions adoptées par la Convention sont les suivantes: Règlements uniformes pour toutes les unions locales; agitation pour la journée de huit heures, dans toutes les filatures; publication de plusieurs revues ouvrières, en français, en anglais, et en polonais; nomination d'organismes généraux qui se réuniront dans toutes les parties de l'Amérique et du Canada, et fonderont de nouvelles unions locales, parmi les ouvriers textiles. Les élections des officiers sont faites par les unions locales, par voie de référendum. La prochaine convention aura lieu à Lawrence le 30 août prochain. Les bureaux du journal "Solidarity" ont été transportés à Lawrence, et il devient un organe exclusivement réservé à l'ouvrier textile.

Le Conseil de Construction de Montréal, a procédé, jeudi soir, à l'élection de son bureau d'officier, pour le prochain terme, avec le résultat suivant: Président: J. E. Nadeau, de l'Union des briquetiers; vice-président: Joe. Wall, de l'Union des travailleurs en ciment; secrétaire financier: J. A. Laflamme de l'Union No 134 des charpentiers-menuisiers; secrétaire-archiviste: O. Jetté, de l'Union des tailleurs de pierre, réçu; trésorier: J. E. Campeau, des charpentiers-menuisiers, réçu; sergent d'armes: J. Viau, de l'Union des peintres; syndics: Aza Filiatreault, J. Martel, et J. Leblanc.

La cérémonie de l'installation fut présidée par M. O. Proulx, qui prononça. A cette occasion, un discours d'affaires et des mieux appropriés à la circonstance. Comme toujours, M. Proulx fut très goûté dans ses remarques et chaleureusement applaudi. Des remerciements aux officiers sortant de charge furent votés. A l'issue de la séance, le président proposa un vote de condoléances à la mémoire du regretté Urbain Lafontaine, et l'assemblée se leva en signe de deuil.

L'association ouvrière du quartier Longue-Pointe a fait, mercredi soir, l'élection et l'installation de ses nouveaux officiers. Le bureau est ainsi composé: Président, Wilfrid Chartrand; vice-président, Félix Miron; trésorier, Arthur Dion; secrétaire-financier, Alphonse Gingras; secrétaire-archiviste, Charles Moineau; assistant secrétaire-archiviste, Radolphe Chassy.

Une grande assemblée des tonneliers organisés de Montréal, est convoquée, pour mardi prochain, 28 janvier courant, à la salle des artisans, 3 rue Craig Est. Tous les tonneliers sont priés d'être présents. Par ordre du secrétaire, C. F. Frégault.

L'union No 134 des charpentiers menuisiers, a sa dernière assemblée a voté deux résolutions de condoléances aux confères L. A. Lamarr et Pierre Joyal, à l'occasion de la mort de leurs épouses.

Une autre résolution de condoléances a été votée à la mémoire du regretté Urbain Lafontaine, et copie de cette résolution a été communiquée à la famille et aux journaux pour publication.

Une assemblée de propagande aura lieu, ce soir, au Temple du Travail, sous les auspices de l'union No 1127 des employés des manufactures de portes, châssis, etc. Tous les ouvriers de ce métier, menuisiers, ébénistes, tourneurs, y sont cordialement invités. Les unionistes, comme non-unionistes y seront les bienvenus.

L'assemblée régulière de l'union commencera après l'assemblée de propagande.

A l'union No 116 des ferblantiers couvreurs, c'est M. Aza Filiatreault qui a été élu secrétaire archiviste de cette union, en remplacement de M. J. A. Belland, démissionnaire, et non M. J. A. Filiatreault, comme il a été publié par erreur.

M. J. A. Filiatreault occupe la charge de secrétaire correspondant. J. J. A. Belland a démissionné de cette charge, pour le motif qu'il a été élu agent d'affaires.

Mardi soir, les ferblantiers couvreurs auront à discuter une question de la plus haute importance. On s'attend à une chaude discussion.

Le fait qu'une souscription a été faite pour aider ceux qui ne peuvent pas supporter le chômage, semble indiquer que les ouvriers en confection de notre ville sympathisent bien avec ceux de New-York qui sont actuellement en grève. La somme recueillie jusqu'à présent est de \$341.75. Les chefs de l'union des ouvriers en confection déclarent qu'ils espèrent avoir \$2,000 avant lundi prochain. Ils disent que lorsque la grève éclatera à Montréal, il y a quelques mois, les ouvriers de New-York et d'autres cités américaines les aidèrent et qu'il est juste de leur prêter secours maintenant.

Un bienfait pour les Eleveurs d'Animaux

Savoir guérir la colique, la maladie, les rhumes, les enflures, etc., signifie une économie de milliers de piastres chaque année.

D'un intérêt pratique pour les amateurs de chevaux.

Il est d'une importance vitale pour tout cultivateur, propriétaire de chevaux, et éleveur d'animaux de savoir précisément que faire si un de ses animaux est subitement malade.

La lettre de M. Frank G. Fullerton que nous publions ci-dessous, donne des renseignements précieux et rapporte l'expérience de l'auteur dans le traitement des animaux depuis 38 ans.

Il y a plusieurs années, lorsque mes chevaux étaient pris de coliques, j'avais l'habitude de leur donner du Polvre de Cayenne dans du lait chaud, mais cela ne me réussissait que dans quelques cas, et j'ai perdu plusieurs animaux de valeur, parce que je n'avais pas les remèdes voulus. Quelqu'un me parla du succès que M. Wendling, de Brockville, Ont., obtenait avec "Nerviline" dans ses écuries de chevaux de course. Alors j'en fis venir. Il ne s'écoula pas beaucoup de temps avant que "Nerviline" n'eût sauvé la vie à un de mes étalons lequel valait au moins \$1,000. Ce cheval avait été pris de colique et serait mort sans le secours de Nerviline. J'ai employé Nerviline pour réduire des enflures, faire disparaître des bosses malignes, soulager un rhume, et j'en ai toujours obtenu de bons effets. Je recommande à tout homme qui possède des chevaux ou des animaux d'avoir Nerviline.

Grosse bouteille, 50c; petite bouteille, 25c. Chez tous les vendeurs, ou de The Carthozone Company, Kingston, Ont., et Buffalo, N. Y.

NERVILINE FAIT EPARGNER \$1,000

Le 2e salon d'auto éclipsa le 1er (Suite de la dernière page) pas cette élégance artistique, cette sveltesse de formes qui est l'apanage de la voiture européenne. Leur carrosserie est plutôt sobre mais pas négligée. En revanche, le mécanisme est plus récent, plus "up-to-date", pourrions-nous dire, et l'on sent que les experts américains ont concentré toute la force de leur talent vers la production d'un mécanisme parfait, combinant la simplicité avec la solidité.

Elles se sont enrichies de plusieurs innovations heureuses, et les dangers d'une panne longue et forcé, sur une route de campagne, ont été grandement diminués. Cependant, si tous les automobiles sont munis des améliorations les plus récentes, chaque marque a ses caractéristiques qui lui sont propres. Une marque peut différer d'une autre par sa carrosserie, le moteur, le système de mise en marche, etc. Certaines voitures ont des qualités que les autres n'ont pas. Il appartient, aux promoteurs, aux agents de faire valoir les qualités des voitures qu'ils ont en vente. Mais quelques notes précises sur les diverses marques exposées ne seront pas de trop et contribueront sans nul doute à diriger le goût de l'acheteur.

La Pope-Hartford L'installation de la "Pope Hartford Motor Company of Canada" est une des plus splendides du salon. Elle occupe une grande partie du centre de la salle et les modèles exposés sont de toute beauté. La "Pope" est surtout renommée aux Etats-Unis. On ne prend pas la peine de discuter sa qualité. Lorsque les belles journées d'été sont venues, on peut voir la "Pope" courant les belles routes de campagne, gravissant d'un seul trait les montées abruptes et encombrant les remises des hôteliers. Elle fait les délices des touristes, parce qu'elle est belle, sûre, pourvue de tout le confort voulu et que les redoutables panes ne sont pas à craindre. Il faut surtout admirer au salon la superbe roadster qui a obtenu un si vif succès au premier salon. La voiture Pope-Hartford est munie du démarreur automatique et de l'éclairage électrique par dynamo. L'équipement est complet et celui qui achète cette voiture ne se voit pas dans l'obligation de se procurer plusieurs articles supplémentaires, comme cela se fait souvent.

La compagnie Pope-Hartford a aussi l'agence de la voiture Overland et des camions-automobiles White. Sept modèles Overland, tous de facture différente, sont exposés et l'acheteur n'aura que l'embaras du choix. Le prix de la voiture Overland varie de \$1,350 à \$2,150. Comme on peut voir, c'est une voiture qui s'écoule à très bas prix, surtout lorsque l'on veut bien considérer la qualité et la grandeur du modèle.

Les camions White sont fabriqués par la première et la plus grande manufacture du monde. Ils se recommandent par leur parfaite stabilité, leur solidité à toute épreuve, et conviennent parfaitement à tous les genres de commerce. Parmi les grandes compagnies de Montréal, qui se sont procuré le camion White, on mentionne la Imperial Tobacco Co., la "American Car Co.", Goodwins, Ltd., et Tooke Bros., Ltd.

La Rambler C'est à M. W. S. Gagnon, du St-

Le camion Commer C'est chargé de l'agence du camion-automobile "Commer" pour le district de Montréal. Cela nous est une garantie suffisante de la qualité de ce camion. Le "Commer" est fabriqué par la compagnie "Commercial Cars Limited, de Sutton, Angleterre. Cette compagnie a été la première à tenter l'expérience des camions automobiles. Ses efforts ont été couronnés de succès et sa renommée est maintenant mondiale.

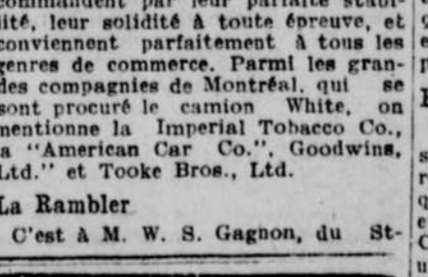
Le camion Commer attire l'attention d'un grand nombre de commerçants et d'industriels de cette ville et les perspectives de ventes sont des plus encourageantes.

Buffalo Electric Le véhicule électrique Buffalo est sans contredit le chef-d'œuvre du genre. Il faut surtout admirer le coupé qui est un véritable bouddir roulant et qui convient surtout aux dames. C'est le modèle favori et il obtient le succès le plus mérité. Pas d'horrible senteur de gazoline avec le coupé Buffalo. Pas de danger pour les vêtements. Il peut se fermer hermétiquement et la dame qui sort de ce coupé n'a pas à craindre pour sa toilette. De plus, la mise en marche est des plus simples et on peut diriger sagement la voiture après une seule leçon.

Le "Universal Electric Economy Co." qui a l'agence de la voiture électrique Buffalo, expose aussi une superbe voiture pour fins industrielles. Elle se meut par le pied et peut porter un poids de 1500 livres. Elle convient aux grandes manufactures et aux gares de chemin de fer. Cette légère voiture obtenait un grand succès.

BEAUTE PERMANENTE - 10 CTS Vous pouvez avoir un livre de Beauté Oriental Beauty Leaves. Portez-le dans votre bourse, toujours prêt à l'usage. Rose ou Blanc. Par maille ou vente.

Les Filles de Dodé guérissent toutes les maladies de reins, aussi le diabète, la maladie de Bright, les calculs et les maux de tête. Elles ont un succès de la bouche.



LES OUVRIERS EN CONFECTION ILS SOUSCRIVENT POUR AIDER A SUPPORTER CEUX DE NEW-YORK QUI SONT EN GREVE. Le fait qu'une souscription a été faite pour aider ceux qui ne peuvent pas supporter le chômage, semble indiquer que les ouvriers en confection de notre ville sympathisent bien avec ceux de New-York qui sont actuellement en grève. La somme recueillie jusqu'à présent est de \$341.75. Les chefs de l'union des ouvriers en confection déclarent qu'ils espèrent avoir \$2,000 avant lundi prochain. Ils disent que lorsque la grève éclatera à Montréal, il y a quelques mois, les ouvriers de New-York et d'autres cités américaines les aidèrent et qu'il est juste de leur prêter secours maintenant.

LE SUMMUM DE LA PERFECTION Cadillac 1913 Pouvoir -- Confort -- Durabilité La voiture faite pour nos routes, possédant autant de pouvoir, autant de confort, autant de luxe et aussi durable que les voitures se vendant le double de son prix, les centaines de clients satisfaits en 1912 en sont une preuve convaincante. Notre "Cadillac" 1913 est de 50% Meilleure Le nouveau démarreur Delco en fait la voiture idéale pour les dames--plus facile à mettre en route--plus facile à conduire--en un mot plus de plaisir à faire de l'automobilisme. AUTO DE TOURISME A 5 PLACES ROUSSEAU FRERES, LIMITEE, 174 Rue Saint-Antoine Téléphone Main 7722. Téléphone Main 8437.

CARTES MARTINEAU & PRENOUVEAU ENTREPRENEURS-GENERAUX SPECIALITE: MAÇONNERIE J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest, TEL. ST-LOUIS 1904. F. X. Prenoiveau, 1801 Saint-Denis, TEL. ST-LOUIS 982. Bureaux 545 St-Denis. Tél. E. 4348.

HOTEL RIENDEAU En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des hôtels et des gares de chemins de fer 55-56 Place Jacques-Cartier. M. THUR TANGUAY, Propriétaire. 68-8

On nous communique la note suivante. Elle est assez floquante par elle-même pour que nous n'ayons rien à y ajouter: "A la suite des diverses expositions auxquelles elle a pris part, la "Mitchell Motor Co." de New-York, dont le territoire comprend douze Etats, a vendu toutes les voitures Mitchell qu'elle avait à sa disposition pour l'année 1912. Il en est de même par tout le continent et la Mitchell jouit actuellement d'une popularité extraordinaire." Respectueusement, "Mitchell Motor Sales Co. of Canada."

Le pneu Michelin La "Franco-American Automobile Co.", de Montréal, a l'agence du fameux pneumatique Michelin qui vient d'obtenir un grand succès au salon de New-York. Le stand Michelin attirera certainement une grande foule de visiteurs, car on y expose le fameux bébé Michelin, en papier mâché, qui répond au nom de "Bibendum." Le bonhomme tient des discours en français et en anglais, par le moyen d'un phonographe dissimulé, et vante les qualités supérieures du pneu Michelin. "Bibendum" a obtenu un grand succès au salon de New-York et nul doute qu'il en sera de même ici.

Russell Knight Nous accusons réception d'un splendide numéro-souvenir que nous a gracieusement envoyé la compagnie Russell-Motor Car". Nous n'entreprendrions pas ici de faire l'éloge de la fameuse voiture anglaise Russell-Knight qui est connue aux quatre coins de la terre. Les modèles qui sont exposés au salon, réunissent toutes les qualités nécessaires pour une bonne et belle automobile, capable de franchir les routes les plus ardues et de gravir les montées les plus rudes. La Russell-Knight a été appelée "La splendide". Grâce à l'efficacité de son splendide moteur, elle roule sans faire le moindre bruit perceptible, et il est impossible de soupçonner son approche, même à une très faible distance. La Russell aura tout le succès qu'elle mérite. Elle était beaucoup admirée samedi et l'on peut dire avec certitude qu'elle aura une vente considérable.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Très Bon Beurre, 10c la livre Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 8 livres sans employer aucune arête, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous livrerons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., Dept. 340, St-Ephrem de Trois-Rivières, Québec.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Rue University, Office de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: 517-6474.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Très Bon Beurre, 10c la livre Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 8 livres sans employer aucune arête, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous livrerons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., Dept. 340, St-Ephrem de Trois-Rivières, Québec.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Rue University, Office de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: 517-6474.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Très Bon Beurre, 10c la livre Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 8 livres sans employer aucune arête, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous livrerons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., Dept. 340, St-Ephrem de Trois-Rivières, Québec.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Rue University, Office de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: 517-6474.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

CARTES MARTINEAU & PRENOUVEAU ENTREPRENEURS-GENERAUX SPECIALITE: MAÇONNERIE J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest, TEL. ST-LOUIS 1904. F. X. Prenoiveau, 1801 Saint-Denis, TEL. ST-LOUIS 982. Bureaux 545 St-Denis. Tél. E. 4348.

HOTEL RIENDEAU En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des hôtels et des gares de chemins de fer 55-56 Place Jacques-Cartier. M. THUR TANGUAY, Propriétaire. 68-8

On nous communique la note suivante. Elle est assez floquante par elle-même pour que nous n'ayons rien à y ajouter: "A la suite des diverses expositions auxquelles elle a pris part, la "Mitchell Motor Co." de New-York, dont le territoire comprend douze Etats, a vendu toutes les voitures Mitchell qu'elle avait à sa disposition pour l'année 1912. Il en est de même par tout le continent et la Mitchell jouit actuellement d'une popularité extraordinaire." Respectueusement, "Mitchell Motor Sales Co. of Canada."

Le pneu Michelin La "Franco-American Automobile Co.", de Montréal, a l'agence du fameux pneumatique Michelin qui vient d'obtenir un grand succès au salon de New-York. Le stand Michelin attirera certainement une grande foule de visiteurs, car on y expose le fameux bébé Michelin, en papier mâché, qui répond au nom de "Bibendum." Le bonhomme tient des discours en français et en anglais, par le moyen d'un phonographe dissimulé, et vante les qualités supérieures du pneu Michelin. "Bibendum" a obtenu un grand succès au salon de New-York et nul doute qu'il en sera de même ici.

Russell Knight Nous accusons réception d'un splendide numéro-souvenir que nous a gracieusement envoyé la compagnie Russell-Motor Car". Nous n'entreprendrions pas ici de faire l'éloge de la fameuse voiture anglaise Russell-Knight qui est connue aux quatre coins de la terre. Les modèles qui sont exposés au salon, réunissent toutes les qualités nécessaires pour une bonne et belle automobile, capable de franchir les routes les plus ardues et de gravir les montées les plus rudes. La Russell-Knight a été appelée "La splendide". Grâce à l'efficacité de son splendide moteur, elle roule sans faire le moindre bruit perceptible, et il est impossible de soupçonner son approche, même à une très faible distance. La Russell aura tout le succès qu'elle mérite. Elle était beaucoup admirée samedi et l'on peut dire avec certitude qu'elle aura une vente considérable.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Très Bon Beurre, 10c la livre Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 8 livres sans employer aucune arête, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous livrerons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., Dept. 340, St-Ephrem de Trois-Rivières, Québec.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Rue University, Office de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: 517-6474.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Très Bon Beurre, 10c la livre Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 8 livres sans employer aucune arête, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous livrerons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., Dept. 340, St-Ephrem de Trois-Rivières, Québec.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Rue University, Office de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: 517-6474.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Très Bon Beurre, 10c la livre Apprenez comment avec un livre de beurre vous pouvez faire 8 livres sans employer aucune arête, ni aucun ingrédient contraire à la santé. Sur réception d'un bon postal de cinquante centimes nous vous livrerons le secret. S'adresser à Gold Ring Mfg. Co., Dept. 340, St-Ephrem de Trois-Rivières, Québec.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT Dans tous les pays. Pour renseignements demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 Rue University, Office de la Banque des Marchands, angle rue Ste-Catherine, Montréal. Téléphone: 517-6474.

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

TAROL Contre les affections de la gorge, des bronches et des poumons Il convient d'employer, dès le début, un remède actif comme le TAROL Sirop Composé à base de Goudron et d'Huile de Foie de Morue prescrit avec succès contre les Maladies de Poitrine. Grand soulagement dès la première dose; prompt guérison. EN VENTE PARTOUT Dr. ED. MORIN & CIE, LIMITEE, QUEBEC, Canada.

L'AUTO MODELE PAR EXCELLENCE CELUI QUI POSSEDE TOUTES LES AMELIORATIONS MODERNES SE NOMME ABBOTT-DETROIT SEPT MODELES DIFFERENTS A PRIX POPULAIRES Malgré sa beauté et sa force d'endurance, cet auto offre meilleur marché que tout autre de la même classe. VICTOR LEVESQUE 1 A 7 RUE BROUHAU, Coin Parc Lafontaine, Tél. Bell. St-Louis 980. 248-25-27-29-31

ST-HYACINTHE (Correspondance spéciale) St-Hyacinthe, 25. — Grâce à l'activité de notre député, M. D. T. Bouchard, habilement secondée par M. P. X. A. Boiesseau et autres, les trois ponts de St-Hyacinthe vont être livrés, et ce, dès le quinze février prochain. Tout ce qui reste à faire, c'est l'estimation des ponts Centre et Barsalou, par la Commission des Utilités Publiques; et elle va se faire incessamment.

Les élections municipales

TRES-SAINTE-REDEMPTEUR
Tres-Sainte-Redempteur, 25. — M. Auguste Sabourin a été réélu conseiller municipal par acclamation, et M. Edmond Sabourin a été élu en remplacement de M. Joseph Sabourin, son père.

SAINTE-NEREE
Saint-Nérée, 25. — MM. François Breton et Arthur Fournier ont été élus conseillers de la municipalité, en remplacement de MM. Joseph Godbout et Pierre Labrecque, sortant de charge.

GRANDES PILES
Grandes Piles, 25. — MM. Jean J. Crête, marchand, et Napoléon Gouville, contracteur, ont été élus conseillers, par acclamation.
M. Maxime Cloutier a été nommé marguillier, en remplacement de M. Henri Larivière, sortant de charge.

DESCHAMBAULT
Deschambault, 25. — M. Wilbrod Gauthier, président de l'Association des Pilotes de Montréal, a été élu maire de Deschambault.

COMO
Como, 25. — M. Joseph Wilson, marchand de bois et charbon de Como, a été élu, maire en remplacement de M. John McNaughton, sortant de charge. M. Wilson est en faveur des bons chemins.

ILE DUPAS
Ile Dupas, 24. — MM. O. D'Arcy et R. Courcheau ont été élus conseillers par acclamation.

SAINTE-JEAN DES PILES
Saint-Jean des Piles, 25. — M. Gédon Béland, cultivateur, a été élu maire, en remplacement de M. Euchariste Crête. Ce dernier occupe encore cependant la charge de conseiller municipal.

DANS LE DISTRICT DE QUEBEC
Québec, 25. — On continue, dans les différentes municipalités rurales, à procéder aux élections municipales. Nous avons déjà donné les résultats de ces élections dans quelques-unes des municipalités voisines de Québec. Voici quels sont ceux qui ont été élus maires dans quelques municipalités des environs de Québec, ces jours derniers :
A Saint-Auguste, comté de Portneuf, M. Arthur Courty.
Au village Gifford, nouvelle municipalité érigée récemment et formée d'une partie de la paroisse de Beau-

port, entre la Côte des Pères et Mastai, L. Z. Joncas.
A Saint-David de l'Auberivière, comté de Lévis, M. Joseph Lemieux.
A Blenville, comté de Lévis, M. William Bolduc.

ARTHABASKAVILLE
Arthabaska, 25. — M. Henri Pepin a été réélu maire par acclamation. Tous les conseillers, MM. L. E. Perrault, Trévis Mahou, Honoré Blanchette et Frédéric Paris, ont été réélus. Ils sont tous en faveur des bons chemins.

SAINTE-CONSTANT
Saint-Constant, 25. — M. Lorenzo Lévesque a été réélu maire par acclamation pour un deuxième terme.

SAINTE-JOSEPH DE SOREL
Sorel, 25. — M. le capit. Raphaël Chevrier a été élu maire du village de Saint-Joseph, à une assemblée spéciale du conseil, tenue samedi, le 18. Le conseil se compose maintenant de MM. R. Chevrier, Pierre Paul David Chevrier, Thadée Cournoyer, Ch. Mandeville, Félix Péloquin et Pierre Millette.
M. J. P. Leclair a été réélu comme secrétaire du conseil pour l'année 1913.

SAINTE-LOUIS DE GONZAGUE
Saint-Louis de Gonzague, 25. — M. Emerie Vinette a été réélu maire. Il est un des lauréats du mérite agricole.

SAINTE-LEONARD DE PORT MAURICE
Saint-Léonard de Port-Maurice, 25. — MM. Wilfrid Bastien, Didaque Dagepne et Anastase Pigeon ont été élus conseillers municipaux par acclamation et le 20 courant, M. Wilfrid Bastien a été réélu maire de la municipalité de la paroisse de Saint-Léonard de Port-Maurice.

ASBESTO
Asbesto, 25. — MM. A. Lafrance et R. Bélisle ont été élus, par acclamation conseillers.

ABBOTSFORD
Abbotsford, 25. — M. E. Lemer a été élu conseiller en remplacement de M. C. Vincelle et M. A. Rainville a été réélu par acclamation. M. Augustin Duchon a été élu maire.

DOUVILLE
Douville, 25. — MM. Martin et Ernest Côté ont été élus conseillers en remplacement de MM. P. O'Grady et Allard.

Laculture intellectuelle de la femme

INTERESSANTE CONFERENCE DE M. L'ABBE ELIE J. AUCLAIR, DEVANT LA FEDERATION NATIONALE.

La première fête annuelle donnée, hier soir, par les dames de la Fédération Nationale, section des œuvres d'éducation, a remporté un vif succès et un nombreux auditoire a assisté à cette charmante réunion, malgré la température inclemente. Un concert fort intéressant et très varié a été donné sous la direction de Madame J. A. Jarry.

Au début de la soirée, Mlle Maria Bélanger donna un résumé du travail accompli par la Fédération Nationale durant le dernier trimestre 1912. Puis M. l'abbé Elie Auclair donna une conférence sur "La culture intellectuelle de la femme".

Le conférencier débuta en félicitant Madame Grin-Lajoie de son rapport fait au Congrès de la Langue Française de Québec, en juin dernier.

"La femme dit M. l'abbé Auclair a raison de vouloir s'instruire. Ceci est vrai pour toutes les femmes, mais surtout pour les institutrices. La question qui se pose est celle-ci : "Doit-elle ou ne doit-elle pas prétendre à la culture intellectuelle ? Avec l'Eglise, l'histoire et le bon sens, le conférencier répond affirmativement. Dans toutes les sphères où elle vit, la femme doit se cultiver. La culture sentimentale ne lui suffit pas et elle ne doit pas être l'esclave et la servante de l'homme, mais sa compagne. Il rappelle les paroles du comte d'Hanoville qui disait qu'un des plus grands titres de gloire de la civilisation chrétienne était d'avoir relevé la position de la femme dans la société. L'Eglise a toujours enseigné que la femme aussi bien que l'homme doit développer ses facultés de connaître. Qu'il faille laisser la femme ignorante a été un concept laïque défilé choisira mieux son mari et elle

Mais la femme savante ne devient-elle pas insupportable. M. Etienne Lamy, dans son beau livre "La femme de demain", s'efforce de prouver que non. La femme cultivée choisira mieux ses relations, la jeune fille choisira mieux son mari et elle mesurera toujours mieux la notion exacte des choses et l'influence de la femme instruite rayonnera partout et combattra les erreurs dissolvantes. M. l'abbé Auclair termina en proposant comme modèle aux femmes canadiennes, Marie Rolet, l'épouse de Louis Hébert, le premier colon du Canada, dont Madame Laure Conan vient d'écrire la vie. Il applaudit de tout cœur l'idée de lui élever un monument.

Le programme suivant a été exécuté :

1. PIANO : (a) Mélodie ... Schutt
(b) Etude ... Bortkiewicz
Mlle C. Lemire

2. CHANT : (a) Noël Païen, Massenet
(b) Mon Cœur s'ouvrit
à voix Saint-Saens
Mlle J. Beauchamp

3. CONFERENCE : "La Culture intellectuelle de la femme", l'abbé Elie J. Auclair, D.Th. : D.D.C., secrétaire de Rédaction à la Revue Canadienne, professeur à l'Université Laval et à l'École d'Enseignement Supérieur.

4. CHANT, Air de Léa (l'Enfant Prodigue) ... Debussy
Mme J. A. Savignac

5. RECITATION, Légende du Zéphir, (Extrait des Bouffons Miguel Zomacois)
Mlle M.A. Laverdure

6. CAPRICE ESPAGNOL, op. 37... Moszkowski
Mme J. A. Jarry

Accomp. : Mlle C. Lemire, E. Beau champ et E. Beauchemin.

La lutte électorale à Maisonneuve

M. LEMAY OUVRE SON COMITE. — M. L. TREMBLAY INTENTE UNE ACTION DE \$10,000 A SON ADVERSAIRE, M. A. SICARD

Dans les quartiers Centre et Est, à Maisonneuve, la lutte pour les candidatures à l'échevinat se poursuit active. Pour le siège No 2, dans le quartier Centre, la lutte se fait entre l'échevin sortant, M. Ephrem Lemay, et M. G. N. Fichet.

M. Lemay a ouvert son comité sur la rue Lasalle, près de la rue Lafontaine. On y travaille avec un ardeur fébrile.

A une assemblée des électeurs du quartier Centre, Ville de Maisonneuve, les messieurs suivants ont été choisis pour faire partie du comité d'organisation, formé dans l'intérêt de la candidature de M. l'échevin Ephrem Lemay : président honoraire, M. Clément Robitaille, avocat ; vice-président honoraire, M. J. A. H. Dequoy, notaire ; président, M. J. A. Gagnon ; vice-président, M. J. T. A. Gaucher ; secrétaire, M. Orlia Dufour. Comité : MM. Magloire Labrecque, Camille L'Heureux, T. Gervais, Alex. Dupuis, Robert Fraser,

échevin ; P. Gauthier, Louis Lapointe, H. Ricard, ancien échevin ; Ferdinand Gagnon, L. A. Larose, M.D., etc.

Après l'élection du comité plusieurs orateurs adressèrent la parole aux électeurs présents.

Dans le quartier Est, pour le siège No 1, M. Lévis Tremblay, échevin sortant, a pour adversaire M. A. Sicard.

La lutte sera chaude. On nous apprend que M. L. Tremblay a intenté à son adversaire une action en dommages de \$10,000 pour diffamation.

Au siège No 2 du même quartier, la lutte se fait entre trois candidats : M. Octave Germain, échevin sortant, M. Oscar Lussier et M. Albriz Lemay.

Il est question d'une grande assemblée contradictoire pour jeudi soir prochain.

Des annonces paraîtront à ce sujet dans le journal, dans le courant de la semaine.

La prochaine saison d'opéra

NOUS N'AURONS QUE HUIT SEMAINES D'OPERA, L'ANNEE PROCHAINE.

La saison d'opéra de l'an prochain ne durera que huit semaines au lieu de douze qu'elle a été cette année. Il en résulte que l'on jouera plus de nouveaux opéras et que l'on consacrera deux, peut-être trois semaines aux répétitions ici à Montréal. Il y aura ainsi moins de reprise. Nul doute que le public de Montréal sera satisfait du nouvel état de choses.

Le nombre des citoyens qui ont aidé à soutenir l'œuvre de l'opéra de leurs deniers lorsqu'il y a eu lieu de la faire sera augmenté ; le fardeau qui retombait sur un nombre si limité sera quelque peu allégé.

Les directeurs de la compagnie d'opéra ont décidé de donner quatre semaines d'opéra au lieu de deux à Toronto. La troupe a un beaucoup d'encouragement dans cette ville et un mois ne sera pas trop long pour la ville Reine. Québec et Ottawa auront

une semaine comme auparavant. La troupe traversera la frontière canadienne pour aller se faire entendre à Buffalo, Rochester et Syracuse.

Les directeurs n'ont rien décidé au sujet du programme de la prochaine saison. Aucun contrat n'a encore été renouvelé avec les artistes actuels.

Enfin tout fait prévoir que la prochaine saison d'opéra sera des plus brillantes.

Samedi, huit membres de la troupe, Senor, Agide, Jacchia, Mme Ferrabini, Cervi Agnini, Marti, Graccone Umberto et Bassi ont présenté des médailles d'or au colonel Meighen et à M. Albert Jeannotte. Ces artistes font partie de la troupe d'opéra de Montréal depuis trois ans. Une médaille d'or a aussi été présentée à Senor Jacchia par quelques amis, et un chèque à M. Jeannotte par tous les membres de la troupe.

DANGERS DES ARMES A FEU

UN CONSTABLE ACCIDENTELLEMENT BLESSE PAR UNE BALLE DE REVOLVER.

J. Kell, constable à Montréal-Ouest a été blessé accidentellement d'une balle de revolver calibre 38, hier soir, vers 6 heures.

Madame Kell qui examinait le revolver fit partir un coup et malheureusement la balle vint se loger dans les chairs de la jambe en dessous du genou.

Le blessé a été transporté à l'hôpital Western, pour traitement ; les médecins déclarent que la blessure n'est pas grave.

J. Kell demeure au No. 225 rue Oxford à Notre-Dame de Grâce.

DES JOUEURS PRECOGES

DES ENFANTS D'ECOLE JOUENT A LA ROULETTE DANS LA BOULIQUE D'UN CONFISEUR.

D'après les informations reçues à l'Hôtel de Ville, il paraîtrait qu'une certaine boutique de confiserie de la ville contenait des jeux de hasard, auxquels les enfants de l'école la plus proche, venaient passer leur temps à dépenser leurs sous. Le jeu consistait à faire rouler les sous sur une pente inclinée et suivant le numéro sur lequel la pièce tombe, le joueur reçoit cinq, dix ou vingt fois la quantité de bonbons à laquelle il aurait droit avec un centin. Inutile de dire que l'on ne gagne pas toujours.

BATAILLE DE POLONAIS

UN CONSTABLE LUTTE CONTRE UNE BANDE EN BOISSON ; IL REUSSIT A EN ARRETER CINQ. — ELOGES DU CONSTABLE AU CHEF.

Le constable Vézina, de poste No 4, a eu maille à partir avec une bande de Polonais en boisson, vendredi soir dernier, vers minuit, au coin des rues Vitry et Clark.

Au nombre de 15 à 20, ces gens se battaient à qui mieux mieux. A l'arrivée du constable, leur colère se tourna contre le représentant de la loi et si Vézina n'avait pas su se servir de son bâton il aurait passé un vilain quart d'heure, car plusieurs de ces Polonais étaient armés de bâtons et même de couteaux.

Vézina réussit à en arrêter cinq qui furent conduits au poste No 4. Leurs noms sont Ivan Kavokuk, John Mikola, Mick Doticha, Bel Kotinak et Mick Taoutch.

Ils ont comparu samedi devant le magistrat qui les a condamnés à \$5 d'amende chacun.

Nous savons qu'un citoyen de Montréal a fait l'éloge du constable Vézina au chef Campeau, pour le recommander au tableau d'honneur.

CHRONIQUE DES INCENDIES

DOMMAGES CAUSES PAR LE FEU. — UN INCENDIE FAIT RAGE AUX LIMITES DE WESTMOUNT.

Les pompiers ont eu à combattre un commencement d'incendie hier soir aux Nos 178 et 180 sur la rue Hôtel de Ville, dans les logements occupés par H. Lanctôt et S. Gordon. Les dommages n'ont pas été grand'chose.

Au No 789 rue St-Dominique le feu a causé beaucoup de dommages. Les flammes avaient pris de grandes proportions lors de l'arrivée des pompiers. Les dégâts causés par l'eau et la fumée sont élevés.

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons que les pompiers de la station No 84 ont été appelés par téléphone pour un feu qui a éclaté dans des maisons privées sur l'avenue Victoria à Notre-Dame de Grâce, près de Westmount. On ignorait encore ce matin, chez qui le feu avait pris et les dommages qu'il a pu causer.

Cherbourg, 26. — Un dock flottant pour servir au relèvement des sous-marins en danger a été mis à flot aujourd'hui. Il mesure soixante mètres de long. Il sera expérimenté avec un bâtiment de mille tonnes de déplacement.

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES

PLAN de L'ILE DE MONTREAL
10 Arpents au Poste
PRIX : \$10.00
PARU LE 10 JANVIER 1913
Contenant toutes les terres de l'île, grandes et petites, — limites nouvelles de la ville, etc.
A. C. ATTENDU
Diplômé de la Ville de St-Etienne de France.
61 MENTANA, MONTREAL. PHONE EST 5818.
P. S. — Projets pour subdivisions, plans, perspectives, etc.
217-r-3-1m.

PROPRIETES A VENDRE OU A ECHANGER
MALO & LOISELLE
502 Ste-Catherine Est, Chambre 107
Tel. Est 890.
\$16,000 — RUE DELANAUDE, RE. 6 logements, bons revenus, acceptera terrains en échange et un peu de comptant.
\$16,000 — RUE MONTCALEM, 12 logements, bons revenus. Prendrait des terrains en échange et un peu de comptant.
\$5,000 — RUE ST-GERMAIN, en face de l'église. Revenus 10 pour cent, comptant \$1,000. Accepterait pour \$1,500 en terrains.
\$3,800 — RUE MONTGOMERY, près Ontario. Belle maison avec revenus de \$360.00 par année. Comptant \$700.00. Balance en terrains.
\$4,200 — RUE MESSIER, près Marie-Anne. Bon revenu, \$1,600 comptant.
\$2,500 — RUE PAPINEAU, Revenu en terrains. Comptant \$500.
\$6,000 — RUE LETOURNEUX, Comptant \$1,500.00. Balance en terrains.
\$3,800 — RUE CHATEAUBRIAND, Revenus 10 p.c. Comptant \$1,000. Balance facile.
\$3,800 — RUE BORDEAUX, près Ontario. Revenus \$400.00. Comptant \$1,500.00. Balance facile.
\$2,100 — RUE JULIETTE, Bons revenus. Comptant \$500.00.
\$1,700 — RUE BORDEAUX, Revenus \$120.00 par année. Comptant \$700.00. Balance facile.

LES MUNICIPALITES, LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Ont intérêt à prendre des contrats dans le "PRÊT IMMOBILIER LIMITEE" soit en vue d'améliorations futures exigeant un certain capital, soit en vue de rembourser un emprunt à l'échéance et de consolider leur dette à un taux de beaucoup inférieur aux taux réguliers du marché financier.

Les administrateurs vigilants et prévoyants des deniers publics ont intérêt à lire la BROCHURE EXPLICATIVE envoyée gratis sur demande.

"PRÊT IMMOBILIER LIMITEE"
254 rue Ste-Catherine Est, Montréal.
Phone E. 5779.
REPRESENTANTS DEMANDES. Il y a encore quelques situations à prendre pour des agents bien qualifiés dans les districts non représentés. S'adresser au ...
249-1-m.

BRUNET & SOULIERES
76 ST-JACQUES
\$5,700 — RUE BERRI, près Mont-Royal, 3 étages, 3 logements, façade pierre, revenu 10 p.c. Comptant \$2,500.
\$4,500 — RUE MESSIER, 2 étages, 3 logements, 4 appartements. Comptant \$500.
\$3,700 — RUE CLARKE, 2 étages, 2 logements, \$1,000 Comptant.
RUE OUTREMONT, coin Lafoie, 30 x 100. Comptant \$1,000, \$130 le pied.
RUE MENTANA, coin Guilford, 28 x 13, 100. Très avantageux pour bâtir 6 logements.
ST DOMINIQUE, terrain à vendre, 85 x 70, à 70c le pied. \$1,000.
RUE OUTREMONT, près St-Viateur, terrain 100 x 105, \$125 le pied.
VINGT TERRAINS ANCIENS, 10 p.c. comptant.
COIN BEAUBIEN et Christophes, Co lomb, 60 x 130, \$1.65 le pied. Échangerait pour propriété. Brunet et Soulieres, 76 St-Jacques. Tél. Main 6767, le soir St-Louis 1781. 149-1-m.

LES DANGERS D'UNE DISETTE

L'ASSOCIATION DES ASSUREURS SUR LE FEU SIGNALLE DE NOUVEAU LES DEFECTUOSITES DANS LE MATERIEL DE L'AQUEDUC.

D'après un rapport de M. A. W. Hadriil, secrétaire de l'Association des Assureurs sur le Feu, l'état de l'aqueduc de Montréal, cause encore bien des inquiétudes. Il paraîtrait que la nouvelle pompe que la ville vient d'acheter, pour l'aqueduc, n'a pas encore été acceptée, parce qu'il a été découvert, après son installation, que la dite pompe ne fonctionnait pas bien et qu'elle était en danger sérieux de se détacher d'un moment à l'autre. On comptait sur cette pompe, dit M. Hadriil, pour augmenter la capacité de l'aqueduc, mais l'arrêt de cette pompe, au moment où trois autres pompes, Nos. 1, 2, et 3, sont à peu près hors de service, constitue un sérieux danger de disette d'eau, pour le cas où un accident surviendrait aux pompes en état de servir.

A. ROBERGE
70 St-Jacques, Tél. Main 2231
RUE ST-HUBERT, entre DeMontigny et Ontario, un cottage pierre et brique, 10 pièces. Prix : \$7,000.
RUE EMERY, près St-Denis, 2 maisons, 4 logements. Prix : \$5,000. Revenu : \$492.
RUE BERRI, près LaSalle, réside en pierre et brique, 14 pièces, fournaise, etc. Ecurie neuve. Prix : \$9,000.
RUE LOGAN, 2 maisons à 3 étages, bonne construction, 6 logements. Prix \$11,000. Conditions faciles.
RUE FULLUM, près Logan, maison de 35-1-2 pieds de front, brique solide, 4 étages, 4 logements. Terrain, 35-1-2 x 100 pieds, rue au arrière. Prix, \$5,000. Très bon marché.
TERRAIN VACANT de 107 x 134 pieds, situé à l'ouest de la rue Provençal, borné par 2 rues, près des rues Fullum et Logan. Prix, 40 cents le pied.
RUE ST-CRISTOPHE, entre DeMontigny et Ontario, maison brique solide, 3 étages, 4 logements. Terrain, 49 x 60 pieds. Prix : \$10,500.
COIN MONTCALEM et ROBIN, maison à 4 logements, et un magasin. Terrain, 42 x 70 pieds. Prix, \$8,500.
RUE ALBANI, près de la rue Decel, 100 x 100, un lot vacant de 50 x 100 pieds, voisin d'une bâtisse. Prix 50c le pied.
A. ROBERGE, 70 St-Jacques, Tél. Main 2231. 249-3-1m.

ELECTION D'OFFICIERS
L'Alliance Nationale, Carole St-Clément No 324, élit son nouveau bureau exécutif.
Hier soir, sous la présidence de M. J. E. Alfred Arnaud, organisateur, ont eu lieu les élections et l'installation des officiers de ce cercle, pour l'année 1913. Les officiers élus et installés sont les suivants :
Président : Amédée Gélinais.
Vice-président : Joseph Boileau.
Secrétaire-archiviste : Auguste Gagnon.
Trésorier, Raoul Laporte.
Médecin-Examinateur : Dr. J. F. A. Gatien.
Commissaire-ordinateur : Joseph Summeride.
Introduit, E. Lemay.
Chaplain, Révd. M. L. A. Dubuc.
Substitut, A. Pageau.
Sainte-Menehould, 26. — Par suite de pluies qui tombent depuis quelques jours, les prairies de la région sont inondées.

DOMMAGES POUR BLESSURES
Mme CHEVALIER OBTIENT \$1200 DE LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS
M. le juge Demers vient de condamner la "Montreal Tramway Co." à payer à Mme Méline Chevalier une somme de \$1,200 comme dommages-intérêts pour blessures reçues en descendant d'un tramway à Villiers. La plaignante réclamait \$1,500. La compagnie a prétendu que l'accident était dû à la négligence de la plaignante.

PETITES ANNONCES A VENDRE
A VENDRE — Une bonne Express. S'adresser à James Halpin, 459 rue Visitation. 24-n-P-A
A VENDRE — 2 "Express" à bras. S'adresser 75 rue St-Jacques. 803-n-P-A
A VENDRE — Tête d'Original à vendre à bon marché. S'adresser à 410 rue Mont-Royal Est. 217-n-P-A
TERRE A VENDRE. — Côte St-Léonard, nord, près de l'Église St-Léonard, 1-1-2 x 40 arpents. Prix et conditions des plus avantageuses. A. Drouin, Notaire, Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — URBAIN LAPONTA, 217-n-P-A. 248-2-3-P-A

SITUATIONS VACANTES
BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Crête Est, entre Godfroy et Bonsecours, Main d'œuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureaux ouverts de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — URBAIN LAPONTA, 217-n-P-A. 246-6-P-A
ON DEMANDE
LES PERSONNES, qui désiraient vendre ou échanger leurs commerces, soit, Propriétés, Terres, Lois, Hôtels, Restaurants, Épiceries, Magasins de Cigares, Tabacs, Bonbons, Salles à Manger, Maisons meublées pour louer des chambres et autres commerces, sont priées de s'adresser à Jean Castelli, Cie, 117 Ste-Catherine Est, au local "La Patrie" (Établi depuis 25 ans). Tél. Est 4568. 246-6-P-A
MARIÉZ-VOUS. — Journal matrimonial renfermant des centaines d'annonces matrimoniales de partout et de toutes classes, riches, pauvres, jeunes, vieux, protestants, catholiques. Envoyez cachet, gratuitement par la poste. The Correspondent, Toledo, Ohio. 230-248

CARTES
POUR réparation de dynamos, moteurs et autres appareils électriques. S'adresser à la Cie Internationale d'Électricité, 97 rue Appley, Tél. Main 2101.
DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No 262 Dorchester Ouest. On nettoie les tapis, répare les meubles, les matelas aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 235-2

AUTOMOBILES BERLIET
DE LYON, FRANCE
PIECES DE RECHANGE BERLIET TOUJOURS EN STOCK A
AUTOMOBILES FRANÇAISES LIMITEE
Tél. Up. 3205
29 McGill College Avenue
MONTREAL
CAMIONS ET AUTOMOBILES EXPOSES A L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES.

En allant au Salon, faites comme tout le monde. Admirez les automobiles, BELLERIVE GARAGE 524 ONTARIO EST

MITCHELL

Le Canada

MONTREAL, LUNDI 27 JANVIER 1913

VOL. X. — No. 249.

Procurez-vous Les Portraits

Papineau

OU

Lafontaine

POUR 100 CHACUN

Voyez dans une autre colonne le coupon qui donne droit à cette offre avantageuse.

MORT DU R.P.A. GESBRON, S.M.M.

IL EST DECÉDÉ, HIER MATIN, A L'HOSPICE DES INCURABLES.

Le R. P. Athanase Gesbron de la Cité de Marie, est décédé à l'Hôpital des incurables, hier matin, 26 janvier après avoir reçu les derniers sacrements et gardé sa connaissance jusqu'au dernier moment. Né à la Salle Aubry (diocèse d'Angers, France) en 1862, il achevait ses études classiques au séminaire de Pont Château, quand à la veille de son entrée au noviciat S.M.M. éclata la 1ère persécution de la troisième République.

Forcé lui fut alors avec ses confrères, de chercher un refuge en Hollande, d'où il ne sortit qu'à la fin de son cours de théologie. Ordonné prêtre à Notre-Dame de Lourdes d'Otawa en 1887 par Monseigneur Duhamel, il fut tout d'abord assistant du R. P. Joubert qui venait de fonder l'Orphelinat agricole de Huberdeau. Peu après la nomination du R. P. Joubert à la cure de Dorval, il lui succéda comme directeur du même orphelinat et comme curé missionnaire de Notre-Dame de la Merci, à Huberdeau. C'est sous sa direction que le calvaire et le chemin de la Croix de Huberdeau commença à attirer en pèlerinage les populations environnantes et même Montréal. C'est lui aussi qui, surmontant les hésitations du conseil municipal, osa entreprendre à ses risques et périls, la construction du pont de fer jeté sur la Rouge en la même localité.

Quand la paralysie le frappa, il y a deux ans, il remplissait à l'école d'industrie de Montfort, la fonction d'assistant directeur et desservait les deux missions de Montfort et des Seize Îles. Les funérailles du R. P. Gesbron auront lieu à Montfort le mercredi, 29 courant à 9 heures A.M. Amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation.

A peine sa mort a-t-elle été connue de quelques-uns qu'une députation du cercle des "Anciens de Montfort-Huberdeau" venait prior près de la dépouille mortelle. Ce seul témoignage en dit déjà assez sur la large place que sa bienveillance et son dévouement lui ont assurée dans le cœur de ceux qui furent ses premiers dirigés.

POUR VOL DE HARNAIS

UN HOMME EST ARRETE POUR VOL MAIS PLAIDE NON COUPEBLE.

Alfred Valiquette, arrêté pour vol de harnais, a plaidé non coupable devant le magistrat Lanctôt samedi dernier. Valiquette est accusé d'avoir volé un harnais propriété de M. J. Corbell, 19 rue Mont-Royal ouest, de l'avoir revendu pour une somme de \$9 à un régrattier de la rue Craig. L'accusé devra comparaître cette semaine pour enquête.

ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU

Il y aura réunion des membres de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, le mercredi, 27 janvier, 1913, à 8 heures, p.m., à la chambre 5, dans la bâtisse de l'Association des Architectes de Québec, No. 5, carrefour Beaver Hall. M. E. Fabre-Surveyer, C.R., y fera une conférence sur "Un procès civil par jury dans l'Etat du Vermont."

L'instruction publique dans la province

L'HON. M. DECARIE TRAITERA DE CETTE IMPORTANTE QUESTION DEVANT LA JEUNESSE LIBERALE, LE 6 FEVRIER.

Judi soir, le 6 février, l'hon. M. Jérôme Décarie, secrétaire provincial, donnera une conférence sur l'Instruction Publique, dans la province de Québec.

Cette conférence aura lieu à la salle de l'école Montcalm, coin Demontigny et St-Hubert.

Cette conférence sera faite spécialement pour l'Association de la Jeunesse Libérale, mais le public, d'une façon générale y est cordialement invité.

Les dames seront aussi les bien venues. L'admission est libre. Qu'on s'y rende en foule.

AUX TRAVAUX FORGES

UN INDIVIDU ECOPE UN MOIS POUR VOL.

Trouvé coupable de vol au détriment de M. Prévost et Co., Edgar Lafontaine, a été condamné samedi matin, à un mois de prison aux travaux forcés.

D'autres accusations présent sur Lafontaine, qui aura à répondre des vols commis au préjudice de MM. Baillargeon, Dugas et Laflamme.

LE DEUXIEME SALON D'AUTO ECLIPSE LE PREMIER

UNE FOULE IMMENSE REMPLISSAIT, SAMEDI SOIR, L'IMMENSE SALLE DU MANEGE MILITAIRE A L'OUVERTURE DU DEUXIEME SALON D'AUTOMOBILES. — TOUT FAIT VOIR QUE CETTE EXPOSITION ECLIPSERA TOUTES SES DEVAUCIERES

Les machines exposées sont moins nombreuses qu'au dernier salon mais sont plus intéressantes et attirent vivement l'attention; on peut aussi voir un Blériot et un biplan.—Les décorations sont splendides et la salle présente un magnifique coup d'œil.

On peut prédire avec certitude que le second salon d'automobiles éclipsera le premier sous tous les rapports. On a mis plus de soin dans l'agencement des voitures, et le plancher de la salle a été divisé de manière à ce que les modèles pussent être vus sous toutes leurs faces. Les décorations dues à la maîtrise d'un expert américain, donnent à l'ensemble un aspect beaucoup plus élégant et coquet.

Le second salon se ressent évidemment de celui de New-York, qui vient de se clore avec un immense succès, et dont les nouveautés diverses ont été décrites par les journaux, jusque dans les coins les plus reculés des Etats-Unis et du Canada.

L'ouverture du second salon d'automobiles, qui durera jusqu'au premier février, a eu lieu samedi, au manège de la rue Craig. Lorsque nous pénétrons dans l'immense salle, nous sommes tout de suite frappés par la féerie du coup-d'œil. De longues banderoles bleu pâle et blanches tapissent entièrement la voûte, où percent des milliers d'ampoules électriques aux couleurs variées. Ça et là sont suspendus de vastes paniers remplis de fleurs naturelles qui tombent en gerbes. Les galeries ont aussi une toilette de bon goût et elles semblent un lieu délicieux de promenade. Le parquet a trois grandes allées horizontales et deux transver-

sales; ce qui permet aux visiteurs d'admirer les modèles jusque dans leurs plus simples détails. Chaque installation est séparée par une arche de verdure qui s'arrondit au-dessus de la dalle et donne le nom du promoteur, ainsi que la marque de fabrication. Les modèles exposés sont moins nombreux qu'au premier salon, mais ils sont plus intéressants et donnent aux visiteurs une meilleure idée des progrès accomplis par l'industrie de l'automobile cette année. Il y a plusieurs limousines, touring, tonneaux, roadsters et coupés. Les camions-automobiles sont en majorité, et plairont à tous par leurs formes gigantesques, leur poids et la puissance de leurs moteurs.

On a voulu varier le sujet et l'accompagner aux autres inventions modernes. C'est pourquoi il nous est donné de voir un monoplan, type Blériot un biplan, de légères voitures construites pour fins industrielles et se mouvant avec le pied, des motocyclettes, etc. L'organisateur principal du second salon d'automobiles est M. R. M. Jaffrey, qui a donné un exemple splendide de son expertise en cette matière. M. Jaffrey a cru qu'un second salon s'imposait, parce qu'un grand nombre d'exposants n'avaient pu prendre part au premier, vu que les modèles qu'ils attendaient, avaient été dirigés vers New-York, pour l'exposition de cette ville, qui

est la principale du continent. Les modèles qui sont la dernière éclosion du génie mécanique et qui réunissent à la fois la suprême élégance et le suprême confort, sont maintenant exposés au manège de la rue Craig, et nul doute qu'ils susciteront autant d'admiration qu'à New-York. Ceux qui ont visité le premier salon et en ont apprécié les divers modèles ne peuvent se tenir pour satisfaits. Car ils n'ont pas vu les véhicules qui sont le cri ultime de la mode, ils n'ont pas vu tous les raffinements que l'on peut apporter dans la construction d'une automobile.

Les visiteurs du second salon seront étonnés, car ils ne s'attendent pas à voir les bijoux mécaniques qui y sont exposés. Bien plus, puisque le mot est de mise, ils seront épatés.

Les grandes compagnies européennes, comprenant que le marché américain n'était pas à dédaigner, ont envoyé leurs plus beaux modèles au salon de New-York. Ces modèles sont maintenant exposés à l'arsenal de la rue Craig. Nous les avons appréciés, samedi soir, et nous pouvons dire qu'ils sont merveilleux. Ils réunissent la qualité, le confort, la durée, l'élégance et la solidité.

Les voitures américaines sont aussi exposées. On peut dire qu'elles sont avant tout pratiques. Elles n'ont (A suivre à la page 5)

"Desjardins" PELISSES FOURRÉES

ET "CAPOTS" EN CHAT

POUR AUTOMOBILISTES (HOMMES OU FEMMES)

Positivement le plus grand choix en Amérique. Aussi magnifique assortiment de Robes de Voiture.

Gants et Bonnets en Fourrure Nous garantissons toujours

40%

de gain

rien que sur la Qualité.

Pensez-y sérieusement avant que d'acheter ailleurs!

Chas. Desjardins & Co.
136 RUE ST DENIS MONTREAL



149-1-Dx

UNE OCCASION SURE DE BON MARCHÉ

20% DE REDUCTION 20%

SUR TOUT NOTRE STOCK DE

Vaisselle, Verrerie,

La Cie. Brodeur

Coutellerie, Etc., etc.

Nous vous invitons cordialement à visiter l'un ou l'autre de nos quatre magasins: 1827 RUE SAINTE-CATHERINE EST. 533 RUE SAINTE-CATHERINE EST. 327 BOULEVARD SAINT-LAURENT. 84-86 RUE SAINT-PIERRE.

249-1-D

Triste drame rue Atwater

UN VIEILLARD DE 64 ANS EST TUE PAR UN JEUNE HOMME DANS LA COUR A BOIS DE MM. LAMARRE & CIE.

Toute une sensation a été causée, samedi après-midi, dans le quartier de Ste-Cunégonde, lorsqu'on apprit la tragédie qui s'était déroulée chez MM. Lamarre & Cie, marchands de bois et de charbon, au No 630 rue Atwater, le matin même.

André Roy, employé de MM. Lamarre, venait de succomber des suites de coups reçus d'un nommé Georges Charbonneau. Roy était âgé de 64 ans et Charbonneau n'a que 21 ans.

Le drame a eu pour théâtre la cour du No 630 de la rue Atwater. Charbonneau s'y serait rendu sous le prétexte d'y rencontrer un de ses frères, employé au même endroit. Roy se serait objecté à la présence de Georges Charbonneau dans la cour, d'où survint une dispute.

Qu'advint-il? Charbonneau, qui se trouve en ce moment dans les cellules de la Santé, déclare que c'est lorsqu'il se vit

menacé d'une fourche par Roy qu'il l'a frappé. Assommé, Roy s'affa sur le sol pendant que Charbonneau prenait la fuite.

Roy fut relevé inconscient et transporté à son domicile, 141 rue Queen, et mis sous les soins du Dr Girard. Malgré les soins dont fut entouré le vieillard, il succombait dans l'après-midi.

Le Dr Girard fit part du décès de Roy au coroner MacMahon, qui ordonna le transport du corps à la morgue, aux fins d'autopsie et d'enquête.

Charbonneau a été arrêté dans le cours de l'après-midi; il demeure au No 134 rue Rose de Lima. Le prisonnier est tranquille; il déclare qu'il n'a frappé qu'à son corps défendant, mais toutefois ne croyait pas avoir frappé Roy pour que la mort s'ensuive.

Charbonneau comparaitra ce matin à l'enquête du coroner.

VA VARIOLE DANS QUEBEC

DURANT LES SIX DERNIERS MOIS DE L'ANNEE 1912, 1005 CAS ONT ETE ENREGISTRES DANS LA PROVINCE.

Durant les derniers six mois de l'année 1912, on a enregistré 1005 cas de variole dans les différentes municipalités de la province de Québec, d'après un rapport que vient de terminer le docteur Pelletier, du Bureau Provincial d'Hygiène. La moyenne de la mortalité causée par la variole est de un pour cent.

C'est toujours dans le mois de janvier que l'on enregistre le plus de cas dit le docteur Pelletier; cela est dû à ce que les visites qui se font à ce moment-là propagent plus facilement la maladie.

Quoique l'augmentation du nombre des inspecteurs ait donné une grosse amélioration, le docteur Pelletier dit qu'il y a encore un certain nombre de municipalités qui, soit par négligence soit par ignorance de la gravité de la maladie, négligent de déclarer les cas lorsqu'ils se manifestent pas sous une forme très violente.

VOLS A LA TIRE

NOMBREUSES PLAINTES: LA CAMBRIOLE AU MOYEN DE FAUSSES CLEFS.

Les vols à la tire, continuent à faire des victimes; samedi, plusieurs plaintes ont été faites dans les stations de police de la ville.

Sur la rue Mont-Royal, une dame qui s'en allait faire des emplettes, s'est vu enlever son sac à main contenant divers objets et une somme de \$42, par un tout jeune homme, qui son exploit accompli s'est sauvé à toutes jambes. Les constables Poulain et Piquette, du poste No. 4, ont arrêté trois jeunes garçons qui faisaient le triste métier de voleur à la tire.

Dans le Nord, des voleurs, des jeunes, on suppose, pénètrent dans les maisons au moyen de fausses clefs, s'emparent d'argent et bijoux; la police exerce une étroite surveillance, mais les drôles ont une organisation qui permet de tromper la surveillance des agents.

COUPURES OU BLESSURES. — Pour arrêter sans douleur l'écoulement du sang, servez-vous de la Poudre ELINGKOT

GARÇON BATTU A LA PRISON

CHARTRAND, QUI EST DETENU A LA PRISON COMMUNE POUR UN CRIME REVOLTANT, AURAIT BATTU UN JEUNE DETENU.

Cyrille Chartrand, détenu à la prison en attendant l'instruction de son procès sur l'accusation d'avoir tenté de brûler vive une jeune fille au Couvent du Bon Conseil, il y a trois semaines, a comparu de nouveau samedi matin devant le magistrat.

Cette fois Chartrand avait à répondre à l'inculpation d'avoir assailli brutalement un garçonnet de 15 ans du nom de Joseph Lépine, à la prison où il est détenu.

Chartrand a protesté de son innocence déclarant qu'il était victime de la mauvaise chance.

On lui fera subir un second procès sur cette nouvelle accusation.

M. Lassalle malade

Le professeur Eug. Lasalle, ayant été obligé depuis quelques temps de garder la chambre, à la suite d'une mauvaise grippe, entre heureusement en convalescence et prévient ses élèves qu'il reprendra ses cours prochainement. Les élèves en seront avertis par la voix des journaux.

A partir d'aujourd'hui lundi, les autres cours auront lieu comme de coutume lundi et jeudi; cours pour les élèves de première année et préparation de morceaux d'examen; Professeur M. G. Landreau; Jeudi et Samedi: cours des pupilles à 4 hrs 1-2; Professeur, Mme E. Lassalle; Mercredi, Cours de Solfège; Professeur, Mme MacMillan.

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur lara, 2ème et 3ème hypothèque et Achat des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTÉ & CIE, Edifice du Crédit-Québec, 25 rue St-Jacques, Chambre 10, Montréal. Tél. Mais 7007.

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Afin d'assurer un service régulier dans la livraison du journal, nous prions nos dépositaires et abonnés de nous avertir lorsqu'ils ne recevront pas le journal avant 6.30 pour nos dépositaires et 7 hrs pour nos abonnés.

tume lundi et jeudi; cours pour les élèves de première année et préparation de morceaux d'examen; Professeur M. G. Landreau; Jeudi et Samedi: cours des pupilles à 4 hrs 1-2; Professeur, Mme E. Lassalle; Mercredi, Cours de Solfège; Professeur, Mme MacMillan.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont informés que M. André Léopold Brouet est décédé à son domicile, 389 Nicolet, à l'âge de 31 ans.

Les funérailles auront lieu, Mardi matin, à 7 hrs 1-2. On se réunira à la résidence du défunt, 389 Nicolet, pour se rendre ensuite à l'Eglise de la Nativité de la Ste-Vierge d'Hotchelaga.

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU MALADIES VENERIENNES
Dr G. ARCHAMBAULT
Bureau de 8-10 a.m. Tél. Est 2953
1-8 p.m. 377 St-Denis
Bureau 7-9 p.m.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

JOHNEY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 100 et 127 Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est 2915. 805-2-D

On Demande

Un "Storeman" sachant lire et écrire, et ayant de l'expérience, références exigées. S'adresser "Le Canada", 75 St-Jacques.

COUPON No 39 POUR Portraits Papineau ou Lafontaine

Six de ces coupons consécutifs présentés à nos bureaux, avec 10c, donneront droit à l'un de ces portraits. Pour envoi par maille, ajoutez 10 cts.

POURQUOI VOUS DEVEZ ASSURER VOS GLACES CONTRE LES ACCIDENTS? PARCE QUE
c'est la méthode la plus moderne d'obtenir prompt remplacement au cas d'accident.
VENEZ, ECRIVEZ OU TELEPHONEZ A LA
Commercial Plate Glass Assurance Co.
701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC.
ISIDORE CREPEAU, Gérant
Agents demandés. MAIN 2507

Maux de tête, Mauvaise digestion, Constipation, etc.
Bien ne résiste aux bienfaits de
L'EAU PURGATIVE RIGA
Société des Eaux Purgatives Riga, 215 Notre-Dame Est. Tél. Mais 6473. Montréal.

249-1-Dwu

249-1-D